

AUXERRE

RAPPORT

D'ACTIVITÉS

2014

AUXERRE, LA VILLE POUR TOUS

WWW.AUXERRE.COM

LE SOMMAIRE

L'ÉDITO DU MAIRE >	4
LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL >	5
L'organigramme général de la ville d'Auxerre >	6-7
L'effectif de la ville d'Auxerre >	8-11
Le Compte administratif 2014 >	12-15
LES RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES SERVICES MUNICIPAUX	
Direction générale	16-25
• Dir. urbanisme et développement économique	
• Pôle tranquillité publique	
Direction générale adj. des services à la population	26-63
• Direction des affaires culturelles	
• Direction des sports	
• Direction quartiers, jeunesse , citoyenneté	
• Service accueil formalités administratives	
• Direction enfance éducation	
• Centre communal d'action sociale	
Direction générale adj. des services ressources	64-79
• Direction des systèmes d'information	
• Direction des ressources humaines	
• Direction de l'administration générale	
• Direction des finances et du budget	
Direction générale adj. des services techniques	80-108
• Direction de l'environnement et des travaux publics	
• Direction des bâtiments	
• Direction des espaces verts	
• Service Allô-mairie	
• Direction de la gestion du domaine public	
• Direction propreté logistique	
• Direction de la communication	109-112





PERFORMANTS AU SERVICE DES AUXERROIS

En tant que maire, pilote de l'équipe municipale, j'apprécie particulièrement l'exercice technique et intellectuel que nous oblige à accomplir, annuellement, le rapport d'activités. Ce volumineux document nous permet de jeter un ultime coup d'oeil dans le rétroviseur de 2014. Quelques mois plus tard, alors que nous sommes happés par le tourbillon des projets que nous menons, il nous force à faire un bilan détaillé, exhaustif qui, en jux-

taquant les chiffres, à la manière d'un tableau pointilliste, nous dévoile la véritable portée de notre travail. Ces pages nous traduisent la somme des efforts individuels, service par service, qui rassemblés nous permettent, me permettent de mesurer, de manière tangible et indiscutable l'efficacité de notre collectif ainsi que l'évolution de nos performances au service des Auxerrois.

Car ces deux concepts ne doivent plus effrayer mais au contraire nous motiver. Oui, nous devons être efficaces et performants à un moment où les moyens que l'État nous allouait sont en diminution. Cela nous confère des responsabilités encore plus larges car les Auxerrois comptent sur nous, comptent sur vous pour que les politiques publiques que nous portons, que nous déclinons au jour le jour, soient gages de progrès et de bien vivre ensemble.

L'année 2014 est la première d'une nouvelle aventure car elle marque le début du nouveau mandat. Il vous revient de traduire les projets qu'il contient, qui furent présentés au conseil municipal de septembre. Ce plan de mandat doit permettre à notre cité d'aborder les défis qui sont devant elle avec sérénité. Elle le fera, vous le ferez, en vous appuyant sur la nouvelle organisation des services que j'ai demandée au Directeur Général et qui a été exposée en 2014.

La performance de notre organisation, sa volonté de s'adapter à la réalité budgétaire, au développement des nouvelles technologies sont des défis que nous relèveront car ils sont tous, comme vous l'êtes, au service d'Auxerre et de ses habitants.

Ce rapport d'activités atteste que vous avez déjà réussi en 2014. Je sais pouvoir compter sur vous pour conforter cette réussite en 2015.

GUY FÉREZ,
Maire d'Auxerre

L'ANNÉE 2014 MARQUE UNE NOUVELLE ÉTAPE

dans la vie des services. Le Maire et son équipe ont proposé un plan de mandat pour les années 2014-2020.

Le plan de mandat est un véritable plan d'action stratégique qui se déclinera en documents-cadres tels que le Plan Pluriannuel des Investissements (PPI) ou le Schéma Directeur Numérique dont le principal objectif consistera à développer le service au public.

D'autres documents-cadres tels que le Projet Éducatif du Territoire, le Plan-Climat Énergie Territorial orientent aussi nos activités.

Par ailleurs, l'année 2014 a été marquée par un travail collectif, approfondi de diagnostic et de proposition d'évolution de notre organisation. Les principes qui ont guidé ce travail de réflexion sont l'alignement sur les priorités du plan de mandat, la place de l'utilisateur, citoyen, habitant au cœur du service public, le développement des téléservices, et la performance de notre organisation.

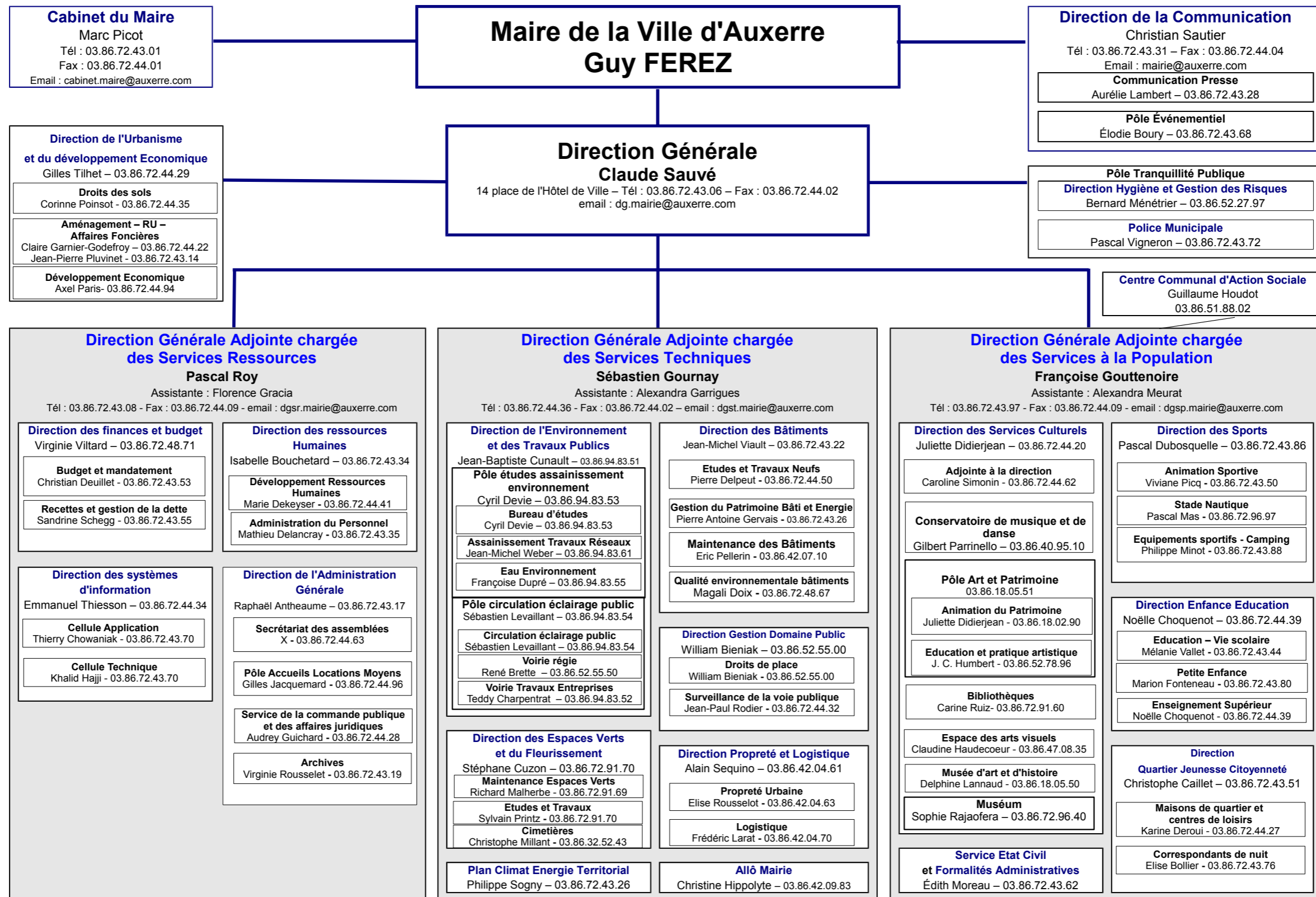
Le contexte contraint dans lequel évoluent désormais les collectivités territoriales n'empêche pas la performance, l'innovation, le développement de la qualité du service rendu.

Le projet d'organisation 2015-2020 reprendra toutes ces perspectives et nous placera dans une dynamique forte et professionnellement intéressante. Cette période doit marquer une étape dans l'évolution du service public local.

CLAUDE SAUVÉ,
Directeur Général des Services



VILLE D'AUXERRE



BILAN SOCIAL

STATUTS ET EFFECTIFS

Le **bilan social 2014**, incluant uniquement les agents permanents présents au 31/12/2014, est réalisé sur la base des **778 agents permanents** représentant l'ensemble des personnels permanents, titulaires ou contractuels tels qu'ils sont définis par le décret 97-443 du 25 avril 1997, modifié.

Au 31 décembre 2014, la Ville d'Auxerre compte :

778 agents permanents (stagiaires, titulaires, contractuels) :

721 agents stagiaires et titulaires

57 agents non titulaires sur emplois permanents

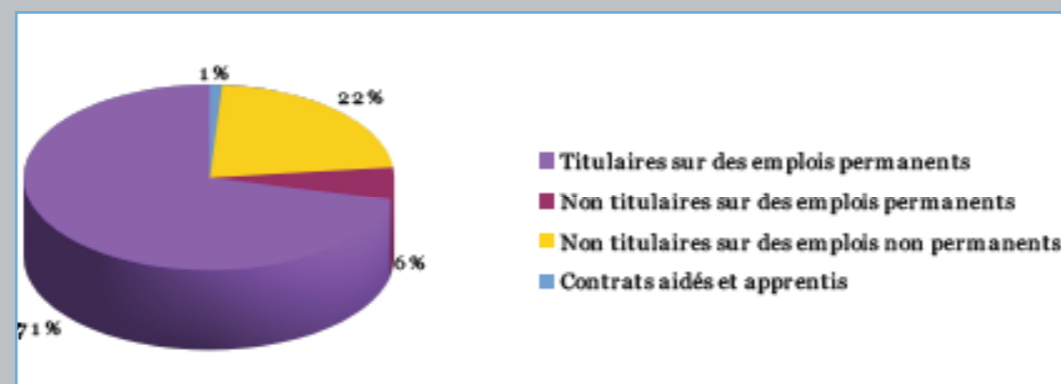
224 agents non titulaires sur emplois non permanents :

3 collaborateurs de cabinet

221 agents horaires non titulaires

11 emplois d'insertion et 1 apprenti

Par rapport à 2013, les effectifs permanents ont **augmenté de 5 %**. Cette hausse est liée en partie à la reprise par la Ville du **Conservatoire de musique et de danse**.



CABINET DU MAIRE

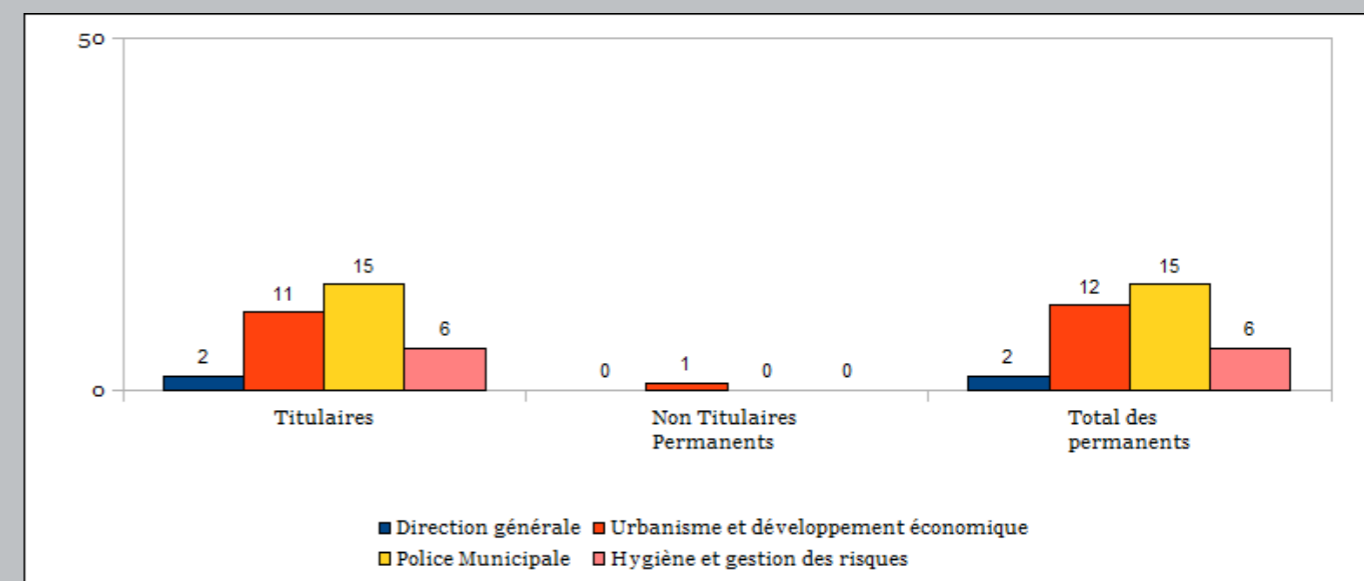
	Titulaires	Non titulaires permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents --- Collaborateurs de cabinet
Cabinet du maire	5	0	5	8

COMMUNICATION

	Titulaires	Non titulaires permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents
Dir. Communication et service Reprographie	9	0	9	0
Pôle événementiel	2	1	3	0
TOTAL	11	1	12	0

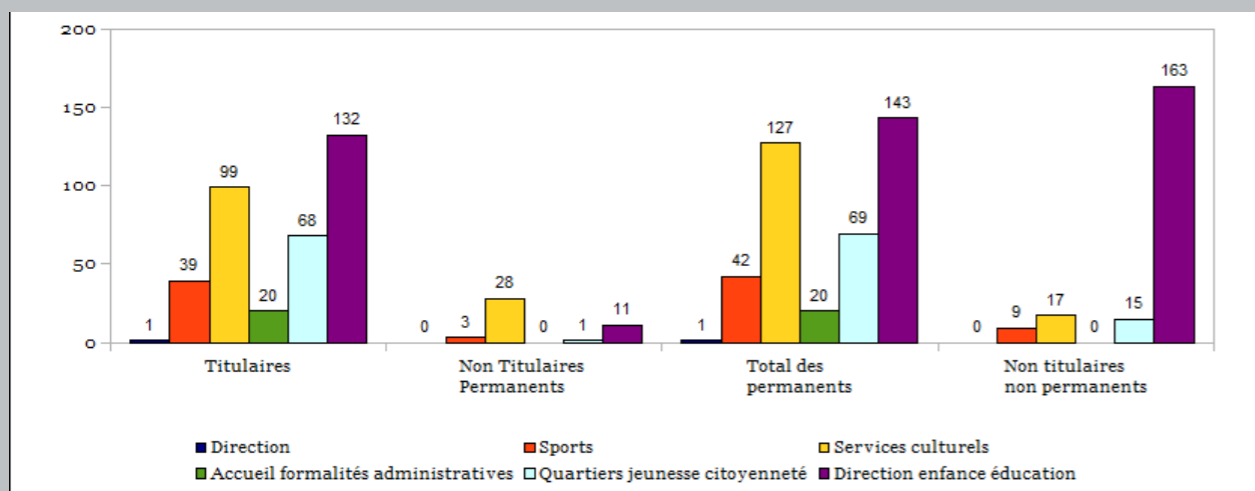
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

	Titulaires	Non titulaires permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents
Direction générale	2	0	2	0
Urbanisme et développement économique	11	1	12	1
Police municipale	15	0	15	0
Hygiène et gestion des risques	6	0	6	0
TOTAL	34	1	35	1



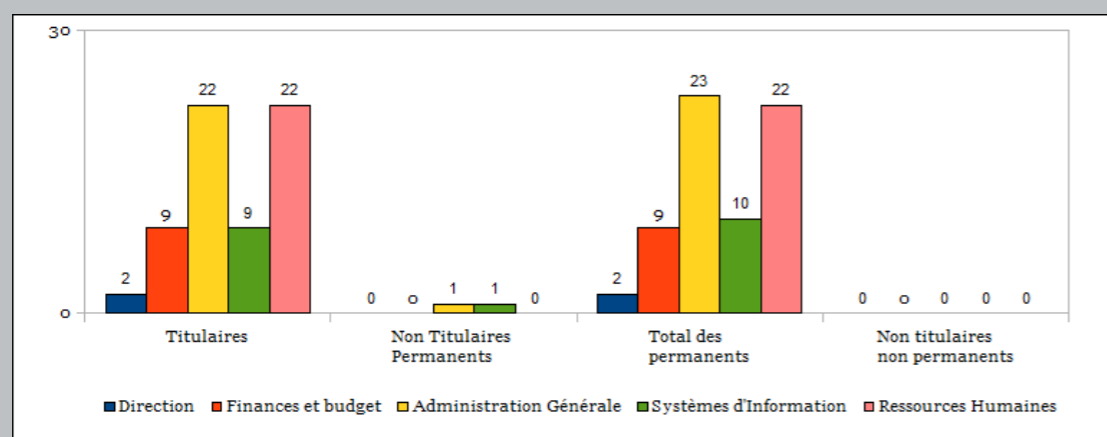
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE CHARGÉE DES SERVICES À LA POPULATION

	Titulaires	Non titulaires permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents
Direction	1	0	1	0
Sports	39	3	42	9
Services culturels	99	28	127	17
Accueil formalités administratives	20	0	20	0
Quartiers Jeunesse Citoyenneté	68	1	69	15
Direction enfance éducation	132	11	143	163
TOTAL	359	43	402	204



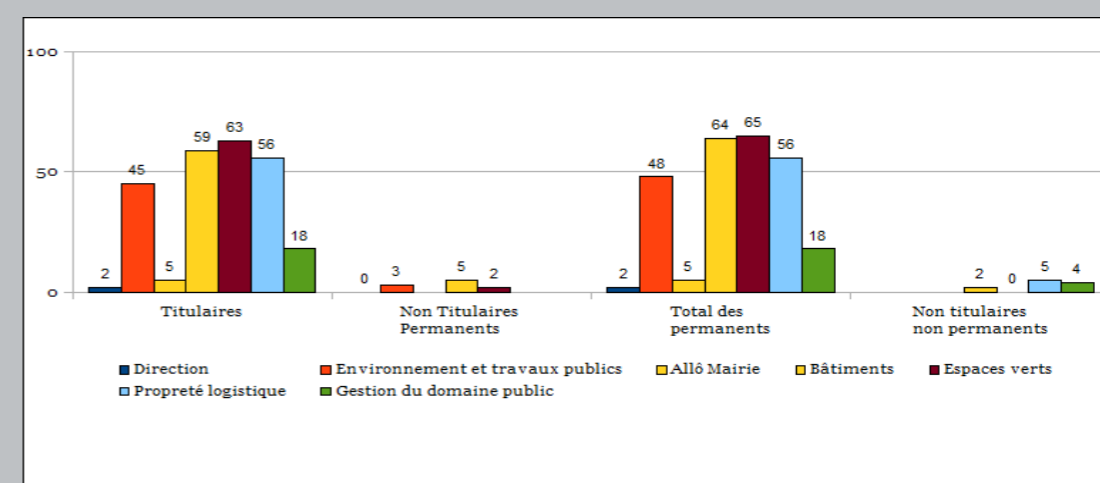
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE CHARGÉE DES SERVICES RESSOURCES

	Titulaires	Non titulaires permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents
Direction	2	0	2	0
Finances et budget	9	0	9	0
Administration générale	22	1	23	0
Systèmes d'information	9	1	10	0
Ressources humaines	22	0	22	0
TOTAL	64	2	66	0



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE CHARGÉE DES SERVICES TECHNIQUES

	Titulaires	Non titulaires permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents
Direction	2	0	2	
Environnement et travaux publics	45	3	48	
Allô-Mairie	5		5	
Bâtiments	59	5	64	2
Espaces verts	63	2	65	0
Propreté logistique	56		56	5
Gestion du domaine public	18		18	4
TOTAL	248	10	258	11



TOTAL GENERAL

Titulaires	Non titulaires permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents
721	57	778	224

LE COMPTE ADMINISTRATIF

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chap	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Taux réalisation
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	481 447,41 €	253 817,51 €	52,72%
204	Subventions d'équipement versées	2 036 845,85 €	1 267 642,41 €	62,24%
21	Immobilisations corporelles	1 236 676,14 €	769 104,87 €	62,19%
23	Immobilisations en cours	11 805 672,61 €	8 152 407,44 €	69,06%
16	Emprunts et dettes assimilées	17 564 893,00 €	10 220 403,04 €	58,19%
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	
45...1	Total des opérations pour compte de tiers	25 392,00 €	0,00 €	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 027 254,56 €	606 356,68 €	59,03%
041	Opérations patrimoniales	533 000,00 €	224 617,98 €	42,14%
TOTAL		34 711 181,57 €	21 494 349,93 €	61,92%
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Taux réalisation
13	Subventions d'investissement	4436332,56 €	4 342 609,80 €	97,89%
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 669 893,02 €	8 712 500,00 €	46,67%
		0	4 401,28 €	
10	Dot fonds divers et réserves	2 232 000,00 €	2 513 648,30 €	112,62%
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 027 768,27 €	3 027 768,27 €	100,00%
165	Dépôts et cautionnements reçus	11 350,00 €	15 545,00 €	136,96%
27	Autres immobilisations financières	233 000,00 €	233 376,55 €	100,16%
024	Produits des cessions d'immobilisations	980 035,00 €		0,00%
45...2	Total des opérations pour le compte de tiers	25 392,00 €	0,00	0,00%
021	Virement de la section de fonctionnement	5 813 514,48 €		0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 956 719,56 €	2 978 500,37 €	100,74%
041	Opérations patrimoniales	533 000,00 €	224 617,98 €	42,14%
TOTAL		38 919 004,89 €	22 052 967,55 €	56,66%

LE COMPTE ADMINISTRATIF

ANNEXE : Taux de réalisation

Le taux de réalisation permet la comparaison avec les crédits disponibles qui comprennent les crédits votés au budget primitif auxquels s'ajoutent les reports et les décisions modificatives.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chap	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Taux réalisation
011	Charges à caractère général	13 973 759,10 €	12 380 735,89 €	88,60%
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 560 795,00 €	30 342 491,98 €	99,29%
014	Atténuations de produits	160 000,00 €	157 673,00 €	98,55%
65	Autres charges de gestion courante	10 264 252,00 €	9 831 953,64 €	95,79%
66	Charges financières	1 708 000,00 €	1 657 780,35 €	97,06%
67	Charges exceptionnelles	435 579,00 €	410 491,78 €	94,24%
68	Dotations aux provisions	30 000,00 €	30 000,00 €	100,00%
023	Virement à la section d'investissement	5 813 514,48 €	0,00 €	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 956 719,56 €	2 978 500,37 €	100,74%
TOTAL		65 902 619,12 €	57 789 627,01 €	87,69%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chap	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Taux réalisation
013	Atténuations de charges	197 540,00 €	278 446,98 €	140,96%
70	Produits des services, du domaine et ventes...	2 016 228,00 €	2 055 817,17 €	101,96%
73	Impôts et taxes	40 144 472,00 €	40 430 710,42 €	100,71%
74	Dotations et participations	15 260 979,80 €	15 365 714,68 €	100,69%
75	Autres produits de gestion courante	1 603 460,00 €	1 655 413,86 €	103,24%
76	Produits financiers	0,00 €	745,32 €	
77	Produits exceptionnels	413 727,00 €	552 788,68 €	133,61%
78	Reprises sur provisions	0,00 e	13 500,00 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 027 254,56 €	606 356,68 €	59,03%
TOTAL		60 663 661,36 €	60 959 493,79 €	100,49%

Les taux de réalisation élevés de la section de fonctionnement démontrent la bonne estimation des dépenses et la prudence quant à l'estimation des recettes.



LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



CLAUDE SAUVÉ
03 86 72 43 06

**DIRECTION DE L'URBANISME
ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Gilles TILHET

PÔLE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Direction hygiène et gestion des risques
Bernard MENETRIER

Police municipale - **Pascal VIGNERON**

DIRECTION GÉNÉRALE ADJ. CHARGÉE DES SERVICES À LA POPULATION

Françoise GOUTTENOIRE

DIRECTION GÉNÉRALE ADJ. CHARGÉE DES SERVICES RESSOURCES

Pascal ROY

DIRECTION GÉNÉRALE ADJ. CHARGÉE DES SERVICES TECHNIQUES

Sébastien GOURNAY



DIRECTION DE L'URBANISME ET DU DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AMÉNAGEMENT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

CLAIRE GARNIER GODEFROY

03 86 72 44 22

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 2 agents
Catégorie C : 1 agent

TOTAL : 3 agents

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : 12 331 €

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT :

- étude d'aménagement et de recomposition urbaine du site Batardeau – Montardoins,
- ANRU – Acte II – Sainte-Geneviève : requalification du parc phase 1,
- ANRU – Acte II – Sainte-Geneviève : requalification de l'avenue Weygand phase 1.
- ANRU – Acte I – Les Brichères : poursuite des travaux pour la desserte des logements de la tranche 4b OAH,
- ANRU – Acte II - Rive Droite - Cœur de quartier : achèvement de la requalification du site secteur Charles de Foucault / Eglise Sainte Marse,
- ANRU – Acte II - Rive Droite - Les Images : aménagement de la desserte des futurs logements OAH.

AUTRES FAITS MARQUANTS :

- réforme de la politique de la Ville, disparition des ZUS et création des quartiers prioritaires. Trois quartiers prioritaires : Les Brichères/Sainte-Geneviève, Les Rosoirs, la Rive Droite et un quartier de veille : Saint-Siméon,
- le quartier Les Brichères/Sainte-Geneviève a été retenu au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU),
- respect de la programmation des opérations de Renouvellement Urbain (conventions ANRU).

SES MISSIONS

- Réalisation et suivi des études, gestion des conventions et suivi financier, coordination des réalisations et gestion de chantier des opérations de renouvellement urbain.
- Réalisation des études des projets d'aménagement hors RU.

VERS 2015

- INSCRIPTION DANS LA NOUVELLE POLITIQUE DE LA VILLE NPNRU POUR LE QUARTIER LES BRICHÈRES/SAINTE-GENEVIÈVE ET PIR POUR LE QUARTIER DES ROSOIRS.
- ÉTUDE POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DES ROSOIRS.
- ÉTUDE POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER LES BRICHÈRES/SAINTE-GENEVIÈVE.
- ÉTUDE POUR LA CONVERSION DE TROIS PÔLES STRATÉGIQUES (PORTE DE PARIS, GARE ET BATARDEAU/MONTARDOINS).
- POURSUITE DE LA RÉALISATION DU PREMIER PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN SUR LES QUARTIERS RIVE DROITE, SAINTE-GENEVIÈVE ET BRICHÈRES.

DIRECTION DE L'URBANISME ET DU DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AFFAIRES FONCIÈRES

JEAN-PIERRE PLUVINET

03 86 72 43 14

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent
Catégorie B : 3 agents (Equivalent Temps Plein : 2,5)
Catégorie C : 2 agents (ETP : 1,9)

TOTAL : 6 agents (ETP : 5,4)

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN : instruction des déclarations d'intention d'aliéner enregistrées : 470.

ACQUISITIONS RÉALISÉES : terrains pour aménagement de voirie à Laborde : 528 €, transfert de la salle de gymnastique de l'AJA.

ACQUISITIONS EN COURS : terrain pour espaces publics rue des Images : 10 000 €.

CESSIONS RÉALISÉES :

- vente à Groupama d'un terrain rue Paul-Henri Spaak pour relocalisation et regroupement agence commerciale : 354 240 €,
- vente à SCI Auxerre Hôtellerie (hôtel des Clairions) des terrains attenants à l'entrée du site : 141 121 €,
- vente emprise déclassée du domaine public rue de Savoie : 2 650 €,
- vente terrain attenant à la coulée verte : 1 850 €,
- rénovation urbaine : cession à l'OAH,
- terrain pour le programme de la Roue pour 64 logements (valeur 46 000 €),
- terrain avenue Jean Jaurès pour programme Saint Amarin : 20 logements. Valeur foncier 205 800 €.

CESSIONS EN COURS :

- vente d'un terrain rue Etienne Dolet projet hôtel IBIS délibération du 26/11/2014 – prix 90 000 € HT,
- vente du terrain rue de la Pérouse délibération du 26/11/2014. Prix : 40 500 € HT.

RÉDACTION DES ACTES AUTHENTIQUES D'ACQUISITION ET DE CESSION : achat de 2 terrains à Laborde, vente terrain à SCI Auxerre Hôtellerie, vente terrain rue de Savoie, cessions de 2 terrains à l'OAH pour RU, cession à l'OAH terrain parking du Midi, cession AJA / Ville bâtiment gymnastique.

CONVENTION : convention Occupation Temporaire Ville / SNCF parking de la gare durée : 5 ans, loyer annuel : 12 187,50 €.

DIRECTION DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AXEL PARIS
03 86 72 44 94

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent

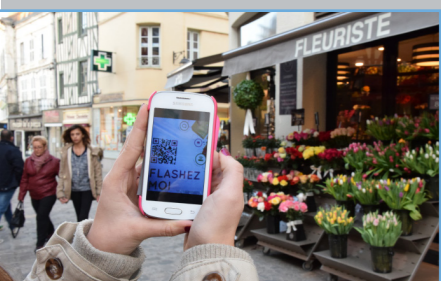
TOTAL : 1 agent

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : 134 866 €

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **POURSUITE ET FIN** de la mission de la commission de règlement amiable des préjudices économiques liés à l'aménagement des quais.
- **LANCEMENT DE LA COMMISSION** extra-municipale du commerce, ouverte aux institutionnels et aux acteurs économiques locaux pour débattre et apporter des solutions aux problématiques rencontrées par les commerçants.
- **RECRUTEMENT D'UN MANAGER** de centre-ville dans le cadre du FISAC tranche 3.
- **RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC** territorial préliminaire à la mise en place d'un plan de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité.
- **ATTRIBUTION VALIDÉE** d'une subvention FISAC tranche 3 par l'Etat et validation d'un programme prévisionnel lors du Conseil Municipal de novembre.



SES MISSIONS

- Structurer le développement et les aménagements économiques du territoire.
- Promouvoir l'identité administrative, industrielle et touristique du territoire.
- Piloter les dispositifs en faveur du commerce et de l'artisanat.



EN CHIFFRES

21 porteurs de projets (implantation, délocalisation, etc.) rencontrés au moins une fois en entretien

37 entreprises enregistrées pour demandes d'ouvertures dominicales, soit ...

... **117** jours demandés

7 commerces indemnisés en 2014 par la commission de règlement amiable, l'intégralité des protocoles d'accords transactionnels ayant été acceptés

657 cellules commerciales en activité ou vacantes répertoriées dans la base de données « observatoire » (péri-mètre : centre-ville élargi)

476 commerces référencés dans la base de données de *Boutic Auxerre*

3 déclarations de vente en liquidation déposées

5 réunions de la commission extra-municipale du commerce organisées

+ comités de pilotage et de suivi (Armatix, PLIE, Défi Son, commerce...)

VERS 2015

- **POURSUITE DES RENCONTRES AVEC LES PORTEURS DE PROJETS, ENREGISTREMENT DES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES, SUIVI DES DEMANDES DE SUBVENTIONS, PARTICIPATION AUX COMITÉS DE SUIVI ET DE PILOTAGE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.**
- **FISAC TRANCHE 3 : CONTRACTUALISATION ET LANCEMENT DE L'ACTION « RÉNOVATION DES DEVANTURES ».**
- **DÉVELOPPEMENT DE L'APPLICATION « BOUTIC AUXERRE » (ALIMENTATION BASE DE DONNÉES, INTÉGRATION DE LA PARTIE « BONS PLANS », « PARKINGS », VOIRE « CARTE FIDÉLITÉ »).**
- **PARTICIPATION AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PAR LES FILIÈRES SON (DÉFI SON).**
- **RÉACTUALISATION DE L'OBSERVATOIRE SUR LES ÉQUILIBRES COMMERCIAUX ET LA VACANCE COMMERCIALE.**
- **POURSUITE DES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES DU COMMERCE (RÉFLEXION AUTOUR DES THÉMATIQUES « SIGNALÉTIQUE », « MARCHÉ », ETC.).**

PÔLE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

DIRECTION HYGIÈNE ET GESTION DES RISQUES

BERNARD MÉNÉTRIER

03 86 52 27 98



SES MISSIONS

Garantir à la ville un niveau optimal en matière d'hygiène publique et de sécurité.

SÉCURITÉ

- Réduire le taux des accidents du travail (actions préventives, protections, etc).
- Garantir l'application et le suivi de la réglementation relative aux Etablissements Recevant du Public (visites des ERP, arrêtés, etc).
- Préconiser l'ensemble des mesures de sécurité liées aux manifestations se déroulant sur le territoire auxerrois.
- Assurer le suivi des différents plans communaux de secours.
- Participer à l'élaboration des dossiers environnementaux (suivi des dossiers de dépollution et de modification des antennes relais des opérateurs de téléphonie mobile).



HYGIÈNE

- Limiter la prolifération des espèces nuisibles (dératisation, désinsectisation, dépigeonnage, etc).
- Traiter les différentes plaintes inhérentes à l'insalubrité ou aux nuisances de voisinage (habitat indigne, bruit, odeurs, mauvais entretien de propriétés, etc).
- Assurer le suivi du contrôle de la qualité de l'air intérieur dans les établissements sensibles.

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 2 agents
Catégorie C : 4 agents (Equivalent Temps Plein : 3,80)

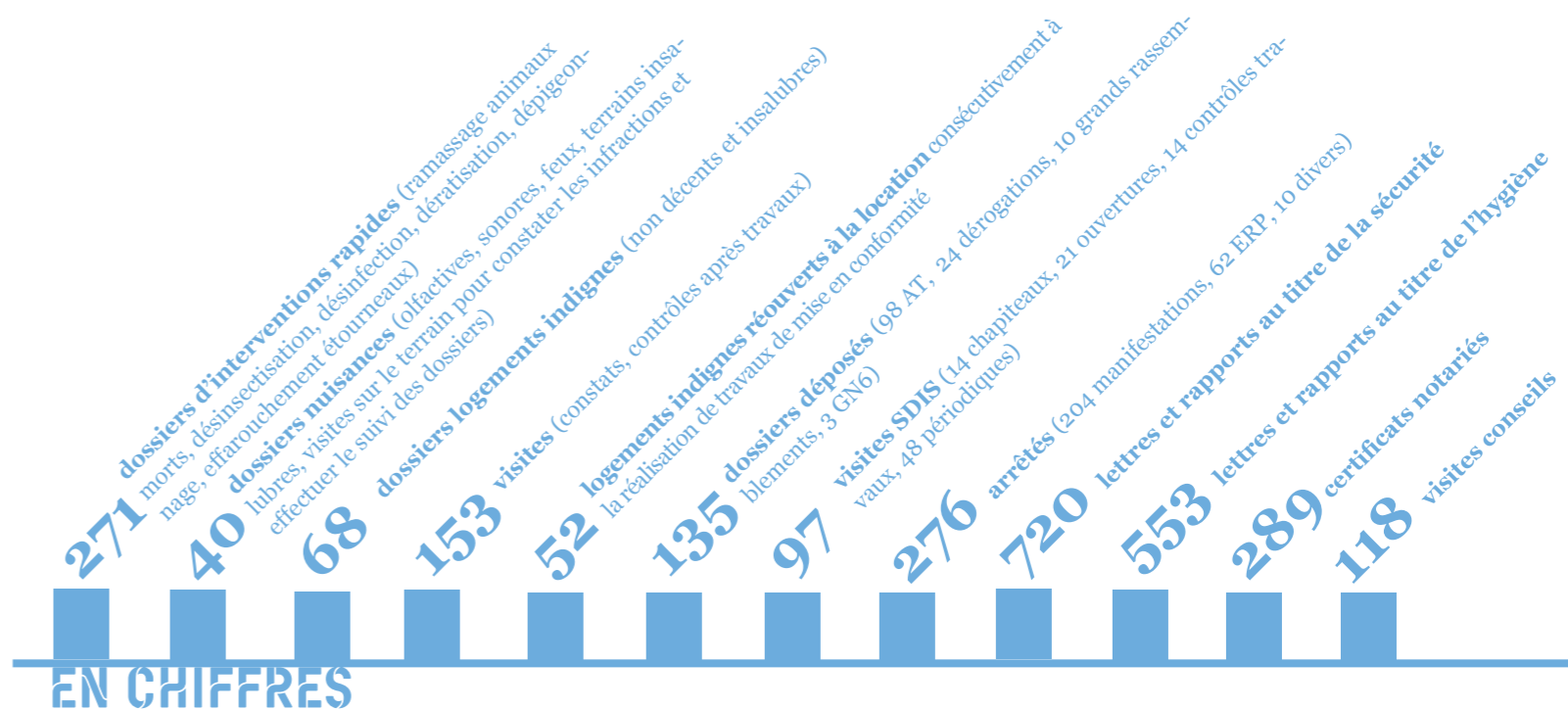
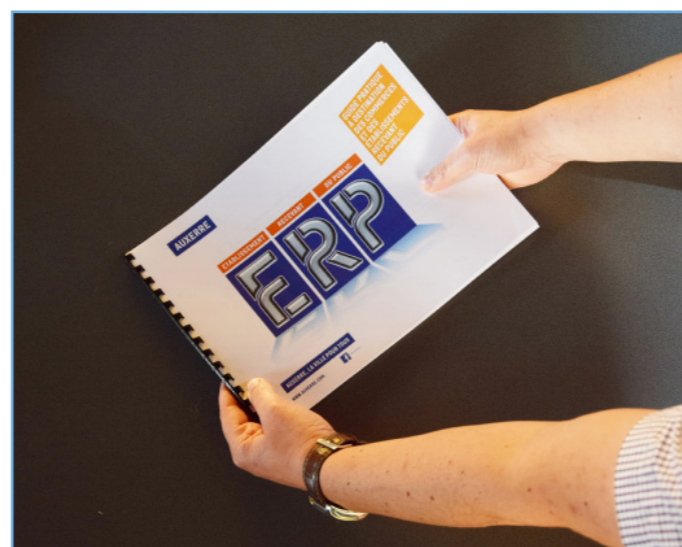
TOTAL : 6 agents (ETP : 5,80)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : **105 673 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **ÉLABORATION DU DOCUMENT** unique 2014.
- **ÉLABORATION DU RAPPORT** annuel 2013 sur l'état d'accessibilité.
- **DIAGNOSTIC QUALITÉ DE L'AIR** intérieur dans les établissements accueillant des enfants de 6 ans et moins.
- **DIAGNOSTIC POLLUTION** de la Fonderie auxerroise.
- **PARTICIPATION** aux groupes de travail PPRPS, entretien des tenues professionnelles.
- **STÉRILISATION** de 179 chats et chattes sur Auxerre.



VERS 2015

- **POURSUITE DES ACTIVITÉS LIÉES AUX LOGEMENTS INDIGNES ET ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC.**
- **ÉLABORATION DU DOCUMENT UNIQUE 2015.**
- **ÉLABORATION DU BILAN SUR L'ÉTAT DE L'ACCESSIBILITÉ 2014.**
- **POURSUITE DE L'APPLICATION DES DÉCRETS PORTANT SUR LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES ERP ACCUEILLANT DES ENFANTS.**
- **ÉLABORATION DU PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT.**

PÔLE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

POLICE MUNICIPALE

PASCAL VIGNERON

03 86 72 43 72



SES MISSIONS

- Îlotage/surveillance générale de la commune et de ses installations (patrouilles pédestres, VTT, bus/navettes, suivi des demandes Allô-Mairie).
- Îlotages quartiers Sainte-Geneviève, Saint-Siméon, Ro-soirs, Rive-Droite, Piedalloues.
- Sécurisation des abords des établissements scolaires et de la gare routière.
- Lutte contre le stationnement anarchique et abusif avec opérations de mise en fourrière des véhicules.
- Services d'ordre (cérémonies officielles, manifestations sportives et culturelles).
- Prévention routière : 5 séances par classe (25 classes de maternelle).
- Opérations «tranquillité vacances».
- Service des objets trouvés et perdus : déclarations d'objets trouvés et remise à leurs propriétaires, transferts.
- Gestion des chiens dangereux (prise d'arrêt municipal, captures, transports d'animaux errants).
- Missions spécifiques (suivi des déplacements des gens du voyage, lutte contre le bruit).
- Régie d'État.
- Protection des biens et des personnes.
- Surveillances des biens communaux.
- Interventions au profit des administrés, tranquillité et sécurité publique.
- Vidéo-protection, gestion des demandes d'extraction.



LES MOYENS HUMAINS

Catégorie B : 1 agent

Catégorie C : 14 agents

TOTAL : 15 agents

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (O11) : **3 896 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **FORMATION** au maniement du Tonfa (5 agents).
- **ACCUEIL** de 13 stagiaires CAP et BAC Pro Sécurité du lycée Saint-Joseph.

VERS 2015

- **MISE EN PLACE DU PVE.**
- **DOTATION DE GILETS PARE-BALLES.**

EN CHIFFRES

2 504

mains courantes

786

timbres amendes

30

rapports ou procès verbaux

154

véhicules recensés en stationnement abusif

71

mises en fourrière pour stationnement gênant ou abusif

2

permis de détention d'un chien dangereux délivrés

337

objets enregistrés trouvés (7 déclarés perdus et 49 objets restitués)

62

demandes d'Opérations Tranquillité Vacances assurées par le service

122

séances de Prévention Routière

65

manifestations (patriotiques, festives etc.) ayant fait l'objet d'un service spécifique

78

interventions concernant les chiens et chats (10 transports de chiens à la fourrière animale assurés par le service)



LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

CHARGÉE DES SERVICES À LA
POPULATION



FRANÇOISE GOUTTENOIRE
03 86 72 43 96

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
Juliette DIDIERJEAN

DIRECTION DES SPORTS
Pascal DUBOSQUELLE

DIRECTION QUARTIERS, JEUNESSE, CITOYENNETÉ
Christophe CAILLET

SERVICE ÉTAT CIVIL ET FORMALITÉS ADMINISTRATIVES
Edith MOREAU

DIRECTION ENFANCE ÉDUCATION
Noëlle CHOQUENOT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Guillaume HOUDOT



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

JULIETTE DIDIERJEAN

03 86 72 44 20



SES MISSIONS

- Mise en œuvre de la politique culturelle définie par la municipalité.
- Coordination des services culturels en régie et en délégation de service public.
- Maintien du lien avec les partenaires culturels publics et privés.

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 3 agents

Catégorie C : 1 agent

TOTAL : 4 agents

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (O11) : **32 464 €**

FONCTIONNEMENT

- 6 services en régie,
- 170 agents environ (titulaires et contractuels),
- 2 DSP,
- Environ 50 associations dont la MJC Saint-Pierre et le CEM.

DOSSIERS

- organisation du CMD,
- répartition de l'activité de la directrice adjointe entre la direction et le Pôle Arts et Patrimoine, impliquant l'absorption d'une partie de la charge de travail par la DAC,
- réorganisation de la Bibliothèque municipale.

FORMATION / TRANSVERSALITÉ

- coordination bimensuelle des services culturels en régie,
- coordination mensuelle des services avec les DSP, MJC et acteurs culturels partenaires,
- un séminaire en juin, destiné à l'ensemble des agents rattachés à la Direction des Affaires Culturelles, aux services municipaux et aux collaborateurs extérieurs en lien avec la culture,
- participation/présence des services aux grandes opérations (Lézards, Catalpa, etc.).

BILAN TECHNIQUE

- inventaire mobilier matériel DSP Théâtre,
- accompagnement Festival Catalpa piloté par l'association Service Compris,

EN CHIFFRES

6 séances de cinéma jeune public au Mega CGR (vacances d'hiver) - Les P'tites Bobines

9 séances de cinéma plein air dans le cloître de l'Abbaye Saint-Germain - Ô la belle toile

4 représentations (théâtre, musique, danse et contes de rue) - Tréteaux dans la soirée

9 représentations (version destinée aux enfants) - Très Tréteaux dans la soirée

9 jours consécutifs de représentations (chorales et ensembles musicaux) - Noël enchanté

- pré-visites et participation aux visites de commissions de sécurité,
- préparation dossiers GN6 avec la DHGR,
- aide ponctuelle à des montages et démontages (expositions, spectacles),
- suivi des chantiers des équipements culturels avec la DBAT,
- participation à l'amélioration des alarmes anti-intrusion et incendie,
- suivi du problème de conservation du Trésor de la Cathédrale,
- gestion globale de l'opération « Noël Enchanté »,
- participation à la réflexion sur les priorités relatives aux économies d'énergie,
- participation à la préparation du BP 2015 concernant les demandes techniques,
- conseil sur la rénovation des parquets de danse de la MJC Saint-Pierre,
- réflexion sur le projet d'aménagement des bureaux du Conservatoire et du Théâtre,
- étude du nettoyage des vitres du Conservatoire et de l'Abbaye Saint-Germain,
- suivi du chantier d'amélioration climatique de l'atelier de stockage du PAP,
- accompagnement de la préparation des manifestations à l'Abbaye Saint-Germain,
- suivi des demandes techniques des DSP Silex et Théâtre.

BILAN ADMINISTRATIF

- instruction administrative et financière des dossiers relatifs à la Direction des Affaires Culturelles,
- lien avec les associations et instructions de leurs demandes (subventions/projets),
- gestion des dossiers d'assurance des œuvres dans le cadre des expositions organisées par les services culturels, et des sinistres, en lien avec Gras Savoye,
- gestion des jours de mise à disposition du Théâtre et du Silex attribués à la Ville.



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

PÔLE ARTS ET PATRIMOINE

CAROLINE SIMONIN

03 86 72 44 62

SES MISSIONS

Assurer la mise en valeur du patrimoine local et le rayonnement de l'Abbaye Saint-Germain, notamment en mettant en place des actions de sensibilisation au patrimoine, à l'architecture et aux arts :

- enseignement des arts et transmission des savoirs sur le patrimoine dans le cadre d'un service éducatif du patrimoine et des musées,
- mise en place d'ateliers artistiques en direction du jeune public,
- organisation d'événements culturels (expositions, manifestations, opérations culturelles, etc.),
- animation du réseau national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire,
- gestion des espaces de l'Abbaye Saint-Germain (salles d'exposition, cloître et salle de conférence),
- organisation de visites guidées (cryptes, abbaye, ville) et formation continue des professionnels du patrimoine.

Piloter l'école des beaux arts qui lui est rattachée.



LES MOYENS HUMAINS

Catégorie B : 1 agent (Equivalent Temps Plein : 0,8)

Catégorie C : 13 agents (ETP : 12,5)

TOTAL : 14 agents (ETP : 13,3)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (O11) : **60 187 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **FRÉQUENTATION DU SITE EN HAUSSE** : 43 611 visiteurs contre 40 911 en 2013.
- **SUCCÈS DE LA BOUTIQUE** : 19 800 € de recettes pour un investissement d'approvisionnement de 7 000 €.
- **4 VISITES DU CŒUR DE VILLE ANIMÉES PAR UN COMÉDIEN.**
- **BAISSE DU NOMBRE D'ATELIERS LÉZARDS** : 22 ateliers sur l'année contre 30 en 2013, avec un taux de remplissage de 65 % dont 25 % issus des quartiers.
- **CRÉATION D'UNE PLAQUETTE DE PRÉSENTATION DU SITE DE L'ABBAYE DISTRIBUÉE À L'ACCUEIL.**



EN CHIFFRES

15 expositions se sont déroulées à l'Abbaye dont 5 étaient portées directement par le PAP

75 classes accueillies par le service éducatif soit ...

... **2 030 enfants** qui ont pu appréhender le programme scolaire à travers le patrimoine de la ville, les expositions.

1 220 enfants dans le cadre scolaire et **1 456 enfants** dans le cadre familial ont visité l'exposition «La préhistoire expliquée aux enfants».

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Les expositions

Le PAP met à disposition 3 lieux d'exposition clos (cellier, logis de l'abbé et salle Images) et des espaces extérieurs (cloître et salle capitulaire) pour la réalisation d'expositions.

Le PAP a la charge du choix des expositions et en garanti la qualité.

Les expositions qui ne sont pas portées par le PAP sont montées en partenariat avec les services en régie (service des arts visuels, musées, muséum, école des beaux arts), les associations, ou le cabinet. Pour ces expositions, le PAP met à disposition des moyens humains, les espaces et fournit une aide en logistique.

Quelques expositions : Exposition été de R. Humbert, Mois de la photo, Danièle Tournemine (prix Mouv'art), Masculin/Féminin, Exposition des lézards des arts, Travaux fin d'année des élèves des beaux arts, Migration sédentaire, Prenez des couleurs, Eugénie Jan, Adiamos, etc.

Les événements et manifestations

Sur le même principe que les expositions, le PAP porte en direct certaines manifestations ou travaille en collaboration avec des porteurs de projet. Très variées dans leur contenu, les manifestations sont programmées de façon à appréhender différents domaines et à sensibiliser un public varié au patrimoine, à la culture (lecture, arts, cinéma, musique, patrimoine).

Quelques manifestations : l'Abbaye ne fait pas le moine, O la belle toile, Warm up, off catalpa, handy'art, journées du patrimoine, salon du champignon, Festival du livre Caractères, etc.

VERS 2015

- **CRÉATION ET MISE EN PLACE DE VISITES GUIDÉES DE L'ABBAYE PAR LE GUIDE TITULAIRE.**
- **EXPOSITION PHOTO : GERMAIN PLOUVIER (ÉTÉ 2015)/ CRÉATION D'UN CATALOGUE NUMÉRIQUE.**
- **REMANIEMENT DU PAP SUITE À LA RÉORGANISATION GÉNÉRALE DES SERVICES.**

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

MUSÉES D'ART ET D'HISTOIRE

DELPHINE LANNAUD

03 86 18 05 51



SES MISSIONS

- « Conserver, restaurer, étudier et enrichir les collections, (...) les rendre accessibles au public le plus large, (...) contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion » (Loi « Musées de France »).
- Gérer le matériel archéologique issu de fouilles locales, et assurer le suivi administratif et scientifique du mobilier classé et inscrit Monuments Historiques.

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 3 agents

Catégorie B : 2 agents (Equivalent Temps Plein : 1,8)

Catégorie C : 5 agents (ETP : 4,7)

TOTAL : 10 agents (ETP : 9,5)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : **18 731 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT** : restauration et retour de 6 peintures, 2 cadres et 1 pièce textile et opérations de restauration ou de traitement conservatoire (dont 1 œuvre « Monuments Historiques »).
- **EXPOSITION « MER D'IROISE »** au cellier de l'Abbaye, Avec réalisation d'un catalogue d'exposition.
- **EXPOSITION « LA PRÉHISTOIRE EXPLIQUÉE AUX ENFANTS »**, salle Images, En partenariat avec le Musée Départemental de la Préhistoire de Solutré (concepteur de l'exposition).
- **MISE EN PLACE DU CYCLE « ÉCLAIRAGE »**, nouveau « format » d'exposition qui revisite un thème à partir des collections du musée : « Ménagerie(s) » et « Masculin/Féminin », Logis de l'abbé.
- **NUIT DES MUSÉES** : Ouverture de 3 sites (Musée de l'Abbaye, Musée Leblanc-Duvernoy et Salle d'Eckmühl), avec des Activités sur le thème des « monstres et merveilles » :
 - Musée de l'Abbaye Saint-Germain : créations en lien avec les collections révélées à la lumière noire, jeu-enquête dans les salles, interventions du Conservatoire Musique et Danse d'Auxerre,
 - Musée Leblanc-Duvernoy : 3 séances animées par une conteuse et un cracheur de feu, 2 visites thématiques,
 - Salle d'Eckmühl : 3 séances de conte sur le thème des animaux fantastiques japonais, visites thématiques toutes les 30 min.
- **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE** : Ouverture de 4 sites (Musée de l'Abbaye, Musée Leblanc-Duvernoy, Salle d'Eckmühl et chapelle des Visitandines) sur l'ensemble du week-end. Salle d'Eckmühl : visites thématiques.



EN CHIFFRES

2 488 m² de
surfaces entretenues

882 entrées au
Leblanc-Duvernoy

8 332 entrées
au Musée St-Germain

681 entrées à la
Salle d'Eckmühl

2 295 entrées à
la Chapelle des Visi-
tandines

7 736 entrées
pour les expositions
produites

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉS

- » Collections « Musées de France » : rédaction d'une trame pour le Projet Scientifique et Culturel de l'établissement, suivi des restaurations.
- » Mobilier Monuments Historiques géré par le service : préparation d'une convention avec l'affectataire, suivi du Trésor de la Cathédrale (traitement et reconditionnement), suivi des restaurations et constitution des dossiers de demande de subvention.
- » Matériel archéologique géré par le service : tri (sous le contrôle du S.R.A.) et reconditionnement, enrichissement du tableau de suivi.
- » Prêts/dépôts : 4 demandes ont été adressées au service : Musée de Clamecy, Ville de Garges-lès-Gonesse, Conservation Départementale de la Nièvre, Muséum d'Auxerre.
- » Demande de chercheurs : prêt pour analyse de fibules et anneaux d'oreille de Gurgy au Laboratoire C.N.R.S. d'Orléans.
- » Poursuite du récolement décennal :
 - recrutement d'un chargé de mission « récolement » pour 6 mois,
 - achèvement de 3 campagnes : sculptures Beaux-arts, sculptures religieuses et textiles. Procès-verbaux en cours de validation par la D.R.A.C,
 - validation par la D.R.A.C. des procès-verbaux relatifs aux campagnes peintures (500 peintures) et arts graphiques (450 dessins, pastels),
 - rédaction du Plan Décennal de Récolement.
- » Réaménagement de la réserve principale : reconditionnement des collections.
- » Poursuite des opérations visant l'amélioration du climat de la réserve principale.
- » Scénographie des salles permanentes au Musée Leblanc-Duvernoy : homogénéisation des textes de présentation (dont cartels) et restructuration d'une salle d'exposition.

VERS 2015

- **ACHÈVEMENT DU PREMIER RÉCOLEMENT DÉCENNAL.**
- **POURSUITE DU RECONDITIONNEMENT DES COLLECTIONS ET DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA RÉSERVE.**
- **EXPOSITIONS « ÉCLAIRAGE » ET « MADEMOISELLE DAVOUT D'ECKMÜHL, SOUVENIR D'UNE FEMME DU MONDE AU 19^{ÈME} SIÈCLE ».**
- **RÉDACTION DU P.S.C.**
- **PROSPECTION ET ÉTUDE DE SOLUTIONS NUMÉRIQUES DANS LE CADRE DE LA REFONTE DE LA SCÉNOGRAPHIE DES SALLES PERMANENTES.**

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

SOPHIE RAJAOFERA

03 86 72 96 40



LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent
Catégorie B : 3 agents
Catégorie C : 8 agents (Equivalent Temps Plein : 7,8)
TOTAL : 12 agents (ETP : 11,8)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (O11) : **40 831 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **TRAVAUX EN RÉGIE SUR LES 2 RÉSERVES POITOUT** : amélioration des conditions de conservation, de la sûreté et du conditionnement de 220 spécimens et progrès dans l'ergonomie du lieu de travail.
- **ACQUISITION DE MOBILIER ET MATÉRIEL DE CONSERVATION POUR LA RÉSERVE HAMEL ET LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES** : amélioration des conditions de conservation, de présentation et du conditionnement de 220 spécimens et progrès dans l'ergonomie du lieu de travail.
- **ACQUISITION DE MATÉRIEL NUMÉRIQUE POUR LES EXPOSITIONS.**
- **POURSUITE DU RÉCOLEMENT DÉCENNAL** : passage de 1,5 % à 15 % des collections récolées.
- **EXPOSITION D'ÉTÉ CONÇUE AVEC UNE CLASSE DE 5^{ÈME} DU COLLÈGE BIENVENU-MARTIN.**
- **PROGRAMMATION RÉUSSIE D'UNE EXPOSITION EN EXTÉRIEUR** pour pallier l'indisponibilité des salles d'exposition pendant les travaux (maintien du lien avec le public).
- **COLLECTE EXCEPTIONNELLE D'UNE DÉPOUILLE DE LOUP GRIS POUR NATURALISATION.**
- **ARTICLE DANS LA REVUE PROFESSIONNELLE «LA LETTRE DE L'OCIM» CONSACRÉE AU RÉCOLEMENT DANS LES MUSÉUMS (N° 153, MAI-JUIN)** : Du récolement à l'exposition « Un potager de plâtre » au Muséum d'Auxerre.
- **4 EXPOSITIONS TEMPORAIRES AU MUSÉUM** : Un potager de plâtre (8 224 visiteurs) ; Prédateurs (8 224 visiteurs) ; Voyage imaginaire, sur les traces des naturalistes (1 980 visiteurs) ; Ces animaux mal-aimés (3 109 visiteurs).

SES MISSIONS

- Remplir les missions d'un Musée de France :
 - conservation, enrichissement, étude des collections (140 000 objets),
 - exposition des collections au public le plus large,
 - conception et mise en œuvre d'actions visant à l'égal accès de tous à la culture.
- Traiter les domaines des sciences, de la biodiversité, de l'environnement et de la sensibilisation au développement durable.

EN CHIFFRES

140 000 spécimens traités en conservation préventive

18 nouvelles animations créées pour tous publics

2 dossiers scientifiques présentés à la DRAC et validés à l'unanimité

98 spécimens prêtés à 9 structures (Bourgogne et Cher) ; 1 exposition reprise par le Musée de Montbard

4 expositions temporaires au Muséum pour un total de ...

43 spécimens déterminés pour le grand public et 7 communications d'informations à des chercheurs

21 537 visiteurs

16 659 usagers au Muséum et hors les murs (Fête de la Science, Salon du Champignon, animations sur sites naturels, etc.)

2 expositions hors les murs accompagnées d'ateliers : MJC Saint Pierre et Bibliothèques d'Auxerre (centrale + annexes).

260 séances d'ateliers réalisées pour les groupes et individuels

VERS 2015

• **DEUX EXPOSITIONS TEMPORAIRES PROGRAMMÉES** : « BOURGOGNE SAUVAGE » (VALORISATION DES COLLECTIONS DU MUSÉUM ET SENSIBILISATION À LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE) ET « MÉTÉORITES » (VALORISATION DE LA COLLECTION DU MUSÉUM ET DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE).

• **PROGRAMME D'ANIMATIONS POUR LES PUBLICS HABITUELS** (SCOLAIRES, CENTRES DE LOISIRS, INDIVIDUELS) ET DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS ET PARTENARIATS AVEC LES PUBLICS ÉLOIGNÉS (ASSOCIATIONS D'INSERTION, IME, ASSOCIATIONS D'ALPHABÉTISATION, ETC.).

- **RÉCOLEMENT DÉCENNAL** : POURSUITE DES CAMPAGNES DE RÉCOLEMENT ET EMBAUCHE SUR 6 MOIS D'UN CHARGÉ DE RÉCOLEMENT AVEC FINANCEMENT DRAC.
- **POURSUITE DE L'ACQUISITION DE MOBILIER ET MATÉRIEL POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE CONSERVATION DES COLLECTIONS** (FINANCEMENT RÉGION À 50 %).
- **POURSUITE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES OUTILS NUMÉRIQUES DANS LES EXPOSITIONS** (ACQUISITION DE MATÉRIEL AVEC FINANCEMENT RÉGION À 50 % ET CRÉATION DE CONTENUS).
- **RECONDUCTION DU FINANCEMENT DES ACTIONS PAR LA RÉGION BOURGOGNE EN 2015 ET POSITIONNEMENT POUR LES ANNÉES SUIVANTES DANS LA GRANDE RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ.**

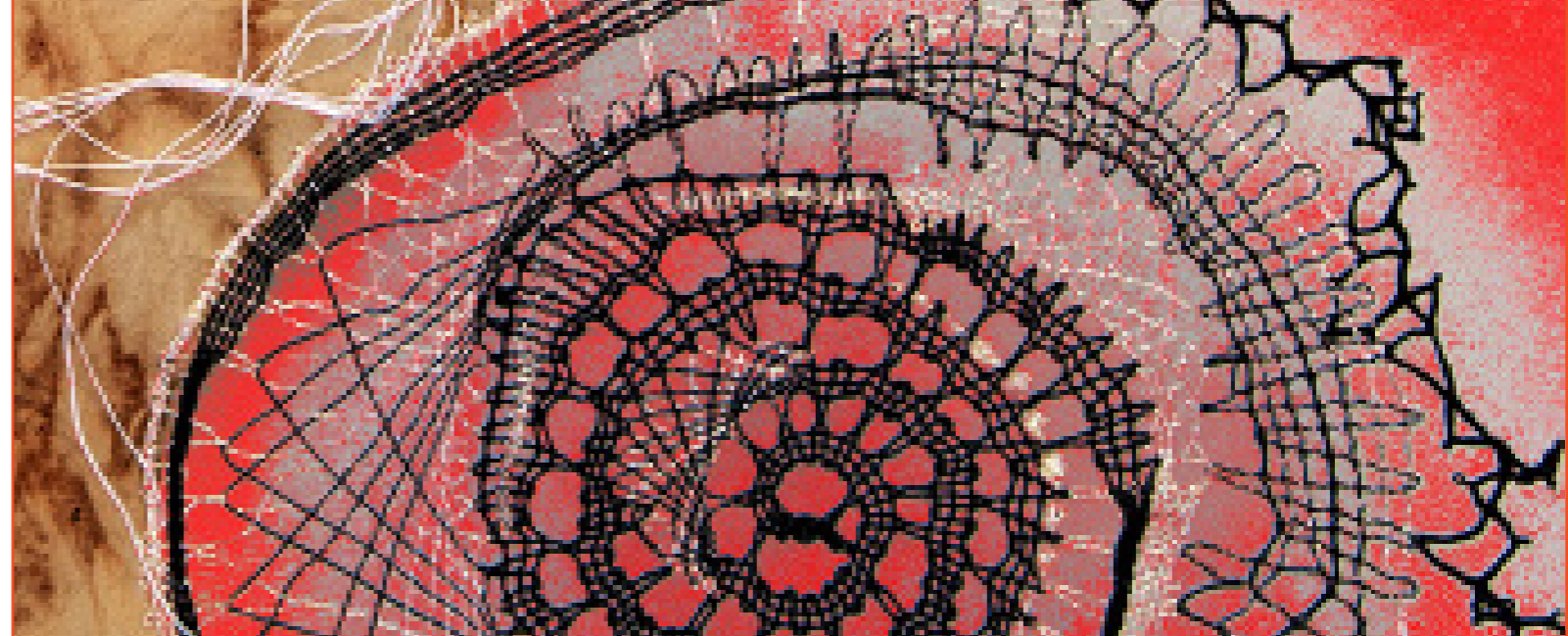


DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

ÉCOLE DES BEAUX ARTS

JEAN-CHRISTOPHE HUMBERT

03 86 52 78 96



LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent

Catégorie B : 5 agents (Equivalent Temps Plein : 2,1)

TOTAL : 6 agents (ETP : 3,1)

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- « PORTES OUVERTES » EN JUIN 2014.
- EXPOSITION DES TRAVAUX D'ÉLÈVES EN FIN D'ANNÉE À L'ABBAYE SAINT-GERMAIN : travaux collectifs et personnels de 285 élèves sur le thème « Résonance graphique ».
- « ÊTRE À LA FÊTE AVEC QUENEAU » AU THÉÂTRE D'AUXERRE.
- FÊTE DE LA FRANCOPHONIE.
- AUGMENTATION DE FRÉQUENTATION EN 2014 PAR RAPPORT À L'ANNÉE SCOLAIRE 2012/2013, ATELIERS ENCORE TRÈS SOLlicitÉS.

SES MISSIONS

- Permettre aux publics de plus de 6 ans une initiation et une pratique des arts plastiques.
- Faire découvrir aux débutants le graphisme, la couleur, le volume, par une variété de pratiques.
- Préparer aux concours d'entrée des écoles d'arts.

EN CHIFFRES

285 élèves dont
60 % d'adultes, 17 %
d'adolescents et
23 % d'enfants

67 % d'élèves-
habitant la Commu-
nauté de l'Auxerrois
(dont 42 % d'Auxer-
rois)

14 ateliers hebdo-
madaires, soit...

... **54 h** d'ensei-
gnement par se-
maine

2 stages d'été
d'une semaine, qui
ont reçu au total 45
élèves



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

CARINE RUIZ
03 86 72 91 60



LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 3 agents
Catégorie B : 4 agents
Catégorie C : 14 agents (Equivalent Temps Plein : 13)
TOTAL : 21 agents (ETP : 20)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : **91 663 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **RÉINFORMATISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET MISE EN ŒUVRE DE LA RFID (IDENTIFICATION DES DOCUMENTS PAR RADIO-FRÉQUENCE) :** opérations menées sur le plan administratif (demandes de subventions, rédaction des cahiers des charges, analyse des offres, etc.) en 2014, mandatées sur la fin de l'année 2014 mais réalisées en 2015, pour un montant de 103 500 € dont 82 225 € subventionnés par la DRAC et le Conseil Régional de Bourgogne.
- **LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES A EU DES CONSÉQUENCES SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE À 3 NIVEAUX :** l'intervention hebdomadaire de 2 agents dans les nouvelles activités périscolaires, la réduction des créneaux horaires pour la réception des classes et de nouvelles propositions d'animations (en termes de contenus, de lieux et d'horaires) à destination du jeune public hors temps scolaire.
- **LE TRAVAIL DE MÉDIATION ENVERS LES JEUNES (ENFANTS ET ADOLESCENTS) RESTE UNE PRIORITÉ.** Le partenariat avec l'Éducation Nationale se poursuit avec la réception des classes à la centrale et dans les deux annexes. A l'invitation de la bibliothèque, l'auteur, Arnaud Alméras, est venu rencontrer des classes à l'annexe Sainte-Geneviève et à la bibliothèque Jacques-Lacarrière. En temps non scolaire, les bibliothécaires jeunesse proposent chaque semaine une animation (Heure du conte, atelier, etc.), parfois en collaboration avec leurs collègues du secteur Discothèque, d'autres services culturels (Espace des Arts Visuels, Musée, etc.) ou d'associations (Lire et Faire lire par exemple). Les partenariats sont nombreux également avec les structures petite enfance, les centres de loisirs ou les équipements de quartiers. En fin d'année, les annexes ont accueilli un spectacle de marion-

SES MISSIONS

- Développer la lecture publique sur l'ensemble du territoire auxerrois à travers 4 missions principales :
 - l'accueil du public et l'aide à la recherche,
 - la constitution des collections et leur mise à disposition pour tous les publics,
 - la conservation et la mise en valeur des collections, notamment patrimoniales,
 - l'animation des espaces et des collections.



EN CHIFFRES

3 bibliothèques : Jacques Lacarrière, Saint-Siméon et Sainte-Geneviève (3 750 m²)

31 h d'ouverture hebdomadaires

97 988 entrées

14 260 inscrits (30 % - de 14 ans), dont 10 000 usagers actifs

601 groupes d'enfants reçus (2013/2014)

103 animations tous publics (hors temps scolaire)

206 518 prêts

10 491 documents acquis, dont 4 026 livres, 5 829 numéros de périodiques et 636 documents audio et vidéo

250 000 documents

40 000 documents patrimoniaux

nettes vu par environ 80 enfants tandis qu'associé à la Discothèque, le secteur Enfants de la centrale a organisé la venue du spectacle musical de Fonfrède et Becker qui a ravi plus de 130 personnes. Notons qu'en 2014, le prix Plaisirs de Lire qui a pour objectif, depuis de nombreuses années, de sensibiliser les collégiens du département à la littérature contemporaine, a réuni 700 jeunes participants.

- **COMME EN 2013, DES ACTIONS DE MÉDIATION AUTOUR DE LA MUSIQUE ET DU PATRIMOINE ONT ÉTÉ MISES EN ŒUVRE POUR LE PUBLIC ADULTES.** Le succès des « Samedi acoustik », concerts acoustiques de styles musicaux variés, ne se dément pas puisque les 6 rendez-vous ont réuni plus de 360 personnes. La valorisation du patrimoine s'est poursuivie par notre participation, comme chaque année, à Patrimoine[s] Écrit[s] en Bourgogne (manifestation coordonnée par le Centre régional du livre de Bourgogne), par des présentations de documents patrimoniaux issus de nos collections, et par l'exposition « Des moines et des livres ». Cette dernière a mis en lumière les manuscrits de l'abbaye de Pontigny (à l'occasion du 900^{ème} anniversaire de sa fondation), conservés à la BMA, et les ouvrages des Éditions Zodiaque de l'abbaye de la Pierre-qui-Vire. Dans le prolongement de cette exposition, la projection d'un film documentaire sur l'histoire de Zodiaque et de son fondateur, le père Angelico Surchamp, artiste peintre, réalisateur de fresques, a été programmée au Silex. La bibliothèque a bien sûr commémoré la Grande Guerre par une présentation d'ouvrages de ses collections, édités durant cette période, et par une rencontre autour de l'ouvrage Lettres à Lucie, un paysan de l'Yonne dans l'enfer de Verdun. Enfin, au niveau de la littérature contemporaine, les deux éditeurs icau-nais La Renarde rouge et Rhubarbe ont été mis à l'honneur à l'occasion de leur anniversaire (20 ans pour la Renarde et 10 ans pour Rhubarbe).

VERS 2015

- **MISE EN ŒUVRE D'UNE RÉORGANISATION AU SEIN DE LA BIBLIOTHÈQUE.**
- **RÉVISION DES HORAIRES DES BIBLIOTHÈQUES.**
- **CONCRÉTISATION DU PROJET INFORMATIQUE.**

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE GILBERT PARRINELLO

03 86 40 95 02

SES MISSIONS

- Former des artistes-amateurs éclairés et autonomes, la pratique collective étant privilégiée.

Le cursus des études comprend trois fondamentaux de l'enseignement artistique :

1. Pratique collective : chorale, orchestre, groupe de musique de chambre, atelier chorégraphique, etc.
2. Apprentissage de savoirs et de savoir-faire ; formation musicale, culture, analyse et écriture musicale, direction de chœur, accompagnement piano, analyse du mouvement dansé, etc.
3. Cours de technique et d'interprétation : piano, violon, chant, basson, alto, cor, cours danse classique ou contemporaine.

Classes « CHAM » :

En convention avec le collège Denfert-Rochereau, des Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) sont proposées aux élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} leur permettant de concilier au mieux leurs études scolaires avec une pratique artistique régulière.

Activité de diffusion :

Tout au long de l'année scolaire, le Conservatoire organise de nombreuses activités et manifestations gratuites dans la ville et ses environs : auditions, concerts (à l'Abbaye Saint-Germain, au théâtre, au Silex, à l'Escale), master-classes et conférences, etc.

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 24 agents (Equiv. Tps Plein : 21,2)

Catégorie B : 28 agents (ETP : 22,1)

Catégorie C : 6 agents (ETP : 5,6)

TOTAL : 58 agents (ETP : 49)

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ

• 97 MANIFESTATIONS CONDUITES PAR LE CONSERVATOIRE.

• CONCERNANT L'ACTION ARTISTIQUE :

- résidence Musiques Actuelles au Silex avec quatuor à cordes,
- organisation mensuelle de bœufs jazz,
- organisation de 4 master-classes avec le groupe en résidence La Fenice et des artistes invités,
- tenue d'une master-klasse violon et deux échanges entre le CRD et une classe de violon et une classe de piano du CRR de Lyon,
- contribution du CRD à l'opération Nuits des Musées et à Catalpa,
- participation du Conservatoire au Noël Enchanté à travers les ensembles de percussions, de clarinettes, hautbois, Orchestres d'Harmonie, et production de l'Orchestre Symphonique avec chœurs et voix,
- implication du Conservatoire dans différentes animations organisées par la Ville d'Auxerre.

• CONCERNANT L'ACTION ÉDUCATIVE :

- poursuite : des cours d'Éveil et d'Initiation pour les élèves à partir de 6 ans ; des ateliers découverte afin de permettre aux jeunes



EN CHIFFRES

558 élèves

97 manifestations organisées par le CMD dont ...

1 concert de professeurs du CRD et du département

2 concerts de musique de chambre,

3 concerts de l'Harmonie

4 concerts du Swing Band

3 concerts du Junior Vents

3 concerts du Symphonique

5 concerts de professeurs à l'Abbaye Saint-Germain

1 concert Bartock de Professeurs/Elèves

16 classes d'écoles primaires invitées à un concert du Junior Vents au théâtre



élèves d'appréhender l'ensemble des disciplines enseignées au Conservatoire,

- mise à disposition par le Conservatoire d'une intervenante dans le cadre des NAP auprès de l'école primaire Théodore de Bèze,

- dans le cadre de la recherche de nouveaux publics et de la consolidation de la Filière Voix suite au recrutement d'un professeur coordinateur spécialisé en chant choral, mise en place de partenariats avec des écoles primaires :

- École primaire Brazza : initiation chorale pour 80 élèves du CP au CE2 avec production d'un spectacle sur le thème des Fables de la Fontaine et mise en place d'une chorale et d'un accompagnement musical (50 élèves concernés de CM1 et CM2, conjointement avec les CHAM du Collège Denfert Rochereau).

- École primaire des Rosoirs : action CHAM en primaire, se couplant avec un projet primaire « orchestre à l'école » sur 3 ans (80 élèves du CE2 au CM2 sont concernés, à travers des actions passant par l'initiation musicale et chorégraphique, l'instrument et chant, et un travail sur la voix).

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ

La baisse des effectifs globaux constatée lors des deux précédentes rentrées, s'est poursuivie pour la rentrée 2014/2015, mais de façon moindre, et ce malgré une refonte totale des tarifs.

La poursuite, des cours d'éveil et d'initiation réservés aux plus jeunes, et celle des ateliers de découverte instrumentale, restent des facteurs favorisant l'arrivée de nouveaux jeunes élèves.

VERS 2015

REDYNAMISER L'ACTIVITÉ DU CONSERVATOIRE, ACCUEILLIR DE NOUVEAUX PUBLICS ET ASSURER LA STABILITÉ GRÂCE À : LA REPRISSE DU CRD PAR LA VILLE D'AUXERRE, LE PORTAGE DIRECT DU PERSONNEL ENSEIGNANT, LE RECRUTEMENT D'UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR LE PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT, LE RECALIBRAGE DE L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE.

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

ESPACE DES ARTS VISUELS

CLAUDINE HAUDÉCOEUR

03 86 47 08 35

SES MISSIONS

- Sensibiliser un large public à l'art contemporain.
- Proposer des actions de médiation en direction du jeune public en temps scolaire et hors temps scolaire.
- Mettre en valeur la collection en développant le service de prêt, en organisant des expositions, en participant aux événements culturels de la Ville.
- Mettre en place des projets avec des partenaires qui permettent de donner des clés pour découvrir l'art contemporain.
- Restauration et suivi de la collection.
- Interventions/médiation dans les écoles, les structures de loisirs, les différents lieux d'accueil d'enfants, d'adultes, et d'adolescents, en priorité Auxerrois.
- Projets en partenariat avec le théâtre, le foyer Gouré, la bibliothèque, le Pôle Arts et Patrimoine, etc.
- Prêt d'œuvres aux individuels, aux groupes, aux établissements scolaires, et à diverses structures.
- Accueil des enseignants pour des projets artistiques.
- Remise en état de la collection : encadrement, réparations, etc.
- Constitution d'outils pédagogiques.

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent (Equivalent Temps Plein : 0,3)

Catégorie B : 1 agent

TOTAL : 2 agents (ETP : 1,3)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : **3 054 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

DES EXPOSITIONS (DONT CERTAINES AVEC ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE) :

- « Karel Appel », en partenariat avec la bibliothèque. Exposition accueillie dans les classes jusqu'en juin,
- « Titus-Carmel Peintre et Poète », en partenariat avec la bibliothèque et Jean-Marie Perret,
- « Rencontre » avec invitation de « La Métairie Bruyère »,
- « Ensemble » en partenariat avec le théâtre,
- « Prenez des couleurs »,
- « Prenez vous en main » à la Résidence Jeunes de l'Yonne,
- « Prenez la pose » au Silex.



EN CHIFFRES

146 enfants ont participé à *L'heure de l'œuvre d'art*

185 enfants ont bénéficié d'une intervention artistique dans leur classe

28 groupes ont été reçus à l'expo *Karel Appel*, soit ...

... **638** enfants qui ont bénéficié d'un accompagnement pédagogique

1 561 visiteurs pour l'expo *Rencontre* (593 enfants dont scolaires avec accompagnement)

256 enfants reçus pour *Prenez des couleurs* (600 clichés et près de 300 participants à ce jeu photographique)

1 135 œuvres prêtées

210 emprunteurs toutes catégories confondues

415 personnes reçues

1 818 enfants et 74 adultes touchés par une action

DES PROJETS AVEC DES PARTENAIRES :

- Participation « Lézards des arts » (opération du PAP) : propositions d'ateliers autour de l'œuvre de Yona Friedman + exposition à l'Abbaye Saint-Germain,
- « L'heure de l'œuvre d'art » dans les bibliothèques : présentation d'une œuvre de la collection et animation d'un atelier artistique en lien,
- Projet « arts visuels/art vivant » avec le théâtre : découverte d'un spectacle, d'une œuvre, d'un atelier artistique en regard avec le spectacle,
- Projet « Parcours artistique » avec le foyer Gouré : visite d'un lieu artistique, et mise en place d'atelier en lien,
- Médiation dans les écoles et les lieux éducatifs tout au long de l'année,
- Jeu photographique de l'été « Prenez des couleurs » : mobilise des structures et des individuels sur le territoire de l'auxerrois,
- Echange avec un lieu artistique : la Métairie Bruyère.

VERS 2015

- LE RAYONNEMENT DE L'EAV FAVORISE L'AUGMENTATION DE DEMANDES DE PARTENARIATS SUR DES PROJETS, DES ACCROCHAGES DANS DES LIEUX PUBLICS OU PRIVÉS,
- RESPECT DES ENGAGEMENTS PRIS POUR L'ANNÉE AVEC LES STRUCTURES,
- TRAVAIL EN COURS AU SUJET DE LA REFONTE DES TARIFS, UNE PROPOSITION SERA FORMULÉE,
- PRISE EN COMPTE DE LA LÉGÈRE BAISSÉ DU NOMBRE DE PRÊTS EN 2014, PEUT-ÊTRE ATTRIBUÉE AU MANQUE DE RENOUVELLEMENT DANS LE CHOIX DES ŒUVRES,
- LES EXPOSITIONS LÉGÈRES AUTOUR D'UNE THÉMATIQUE ET ACCOMPAGNÉES D'UN DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE SONT APPRÉCIÉES PAR LES ENSEIGNANTS ET LES STRUCTURES ÉDUCATIVES, ET SONT DONC MISES EN PLACE DANS LA MESURE DU POSSIBLE,
- L'EAV, RECONNU EN TANT QU'OUTIL CULTUREL, DOIT CONTINUER À PROPOSER, DÉVELOPPER ET ENTREtenir LES PARTENARIATS, ET FAIRE CONNAÎTRE CE SERVICE À UN LARGE PUBLIC.

DIRECTION DES SPORTS

PASCAL DUBOSQUELLE

03 86 72 43 86



SES MISSIONS

- Assurer la mise en œuvre et le développement de la politique sportive de la Ville d'Auxerre, la gestion des équipements sportifs et du camping.

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 2 agents

Catégorie B : 12 agents (Equivalent Temps Plein : 11,5)

Catégorie C : 28 agents (ETP : 26,6)

TOTAL : 42 agents (ETP : 40,10)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (O11) : **132 618 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

SNAS

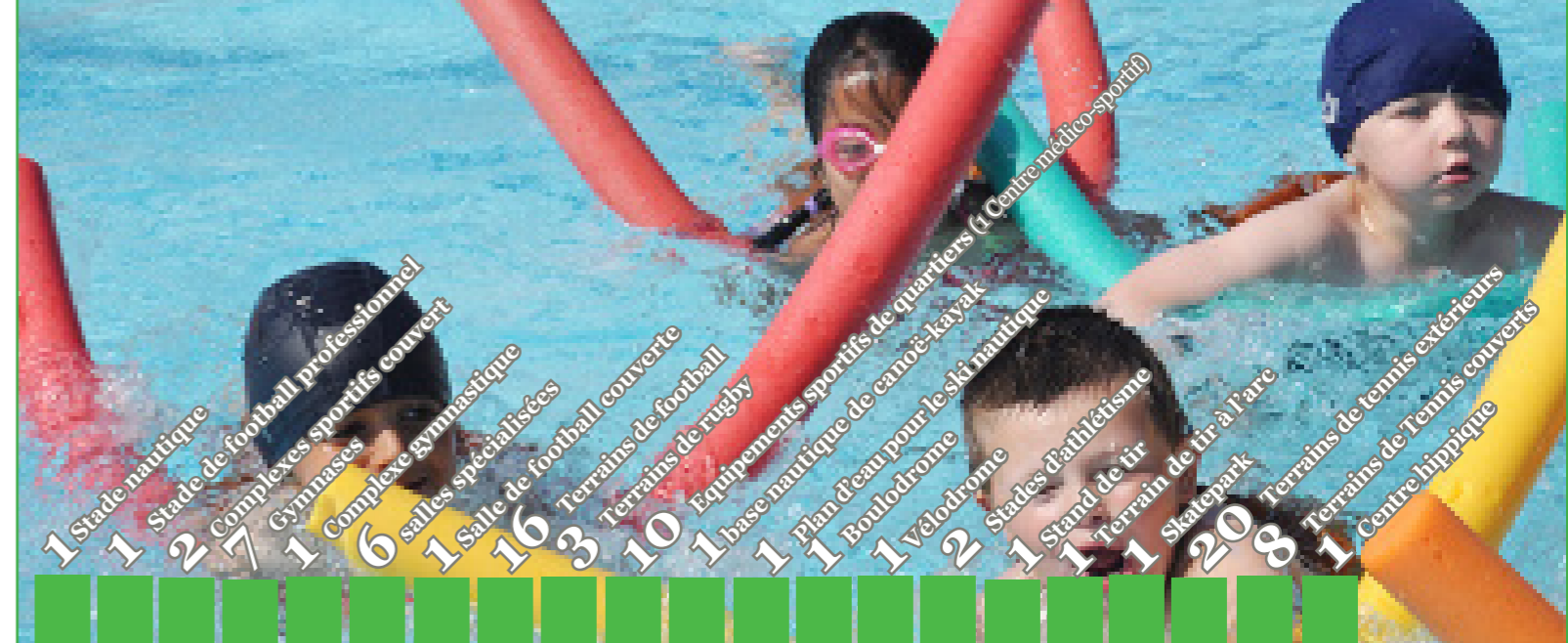
- fréquentation totale : 214 503 usagers (légère diminution de la fréquentation en été pour cause de mauvais temps),
- recettes : 531 140,70 € (- 2 743,50 € par rapport à 2013),
- 19 manifestations organisées (compétitions, journée Halloween, animation de Noël, révisions MNS, stage baby club, formation BNSSA, examens CAP, BEP, BAC, Animation Auxerre Solidarité),
- travaux : installation du strippage sur les bacs tampons (BME/SNAS) et remplacement du système de contrôle d'accès et casiers à clés (DSI/SNAS).

CAMPING

- fréquentation : 14 121 nuitées (+ 3 % par rapport à 2013),
- recettes : 71 380 € (augmentation de 3,5 % par rapport à 2013),
- aucun classement étoile en 2014, 2 étoiles pour 2015.

ANIMATIONS SPORTIVES

- « Vacances à la ville » : 861 jeunes de 6 à 17 ans (+ 8,4 % par rapport à 2013),
- les actions multisports de proximité au quotidien : 600 participants de 4 à 25 ans issus des centres de loisirs et maisons de quartier (- 3,2 % par rapport à 2013),
- école d'initiation sportive auxerroise (avant la réforme des rythmes scolaires) : 128 enfants de 6 à 11 ans (+ 1,2 % sur le 1er semestre 2014 par rapport à 2013),
- « Vacances sportives de la Toussaint » : 145 enfants de 6 à 11 ans et 64 jeunes de 12 à 25 ans issus des centres de loisirs et maisons de quartier (+ 2,4 % pour les enfants et - 3 % chez les jeunes),
- Challenge multisports de Noël : 115 enfants de 6 à 11 ans (+ 0,5 %)
- animation sportive des restaurants scolaires : élèves des écoles élémentaires de 6 à 11 ans dans les écoles équipées d'un équipe-



EN CHIFFRES

117 associations sportives ou sections

51 disciplines sportives

+ de 10 000 licenciés

50 000 m² d'installations sportives couvertes

204 373 m² d'installations sportives extérieures

ment sportif de proximité,

- 3ème triathlon des enfants : 160 enfants de 6 à 11 ans des centres de loisirs et auxerrois (+ 5 %),
- Education Physique et Sportive dans les écoles primaires (enfants de 6 à 11 ans) : activités sportives proposées en concertation avec l'IEN, activités développées : jeux d'opposition, les sports collectifs, le canoë-kayak et la gymnastique,
- « Récré des quais » des 9 mars et 15 juin : animations sportives tous publics (tir à l'arc, vélo, escrime, roller, canoë-kayak) et promotion des vacances à la ville,
- activités sportives pour les seniors (60 ans et plus) : activités dispensées en cycles de 3 séances maximum. Sports pratiqués : golf, tir à l'arc, tennis de table, marche nordique, billard, VTT, etc.,
- animation Basket proposée par le Stade Auxerrois/Héry : pour les enfants de 6/11 ans et 12/17 ans des centres de loisirs et des maisons de quartier.

MANIFESTATIONS SPORTIVES D'IMPORTANCE :

- championnats de France UNSS Cadets et Cadettes de Natation,
- La Franck PINEAU,
- Trophée 89 tournoi de tennis féminin national,
- National de pétanque en double mixte,
- Cross de l'Yonne Républicaine aux Piedalloues,
- Corrida de la Saint Sylvestre.

SUBVENTIONS VERSÉES AUX CLUBS :

- 1 220 195 € : associations sportives (fonctionnement),
- 4 040 € : sport scolaire,
- 3 050 € : bourses aux champions sportifs.

VERS 2015

- ASSURER UNE MEILLEURE LISIBILITÉ DES RELATIONS OMS/ VILLE PAR LE BIAIS D'UNE NOUVELLE CONVENTION REDÉFINISSANT LES RÔLES DE CHACUN ET REDÉFINIR LE PERSONNEL MIS À DISPOSITION,
- ÉLABORER UNE NOUVELLE CONVENTION DE FONCTIONNEMENT RCA/VILLE,
- ÉLABORER UNE NOUVELLE CONVENTION DE FONCTIONNEMENT STADE AUXERROIS/VILLE,
- RÉFLECHIR SUR L'ORGANISATION INTERNE DU SERVICE DES SPORTS AU SEIN DE LA DIRECTION ANIMATION ET RAYONNEMENT ET EN LIEN AVEC LA CRÉATION DU SERVICE ÉVÉNEMENTIEL,
- TRAVAILLER SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DE VESTIAIRES AU STADE DE RUGBY.

DIRECTION QUARTIERS JEUNESSE, CITOYENNETÉ

CHRISTOPHE CAILLET

03 86 72 44 24

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 2 agents (Equivalent Temps Plein : 1,8)
Catégorie B : 10 agents (ETP : 9,9)
Catégorie C : 57 agents (ETP : 54,4)
TOTAL : 69 agents (ETP : 66,1)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : **239 114 € €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **LE SERVICE** a mis en œuvre et signé une « Démarche Qualité » proposée par la DDCSPP et la CAF. Ce dispositif avec son évaluation a permis de fixer des objectifs propres à chacune des structures.
- **LES ACCUEILS JEUNES** des maisons de quartier sont dorénavant déclarés auprès de la DDCSPP, ce qui oblige un respect des taux d'encadrement.
- **MISE EN PLACE** du projet « **DOLORES** » : coordination des maisons de quartier en partenariat avec le CIDFF concernant les violences faites aux femmes.
- **UN TEMPS FORT** autour de la journée de la femme le 8 mars de chaque année qui permet de mettre en valeur et de faire se retrouver les femmes des quartiers de la ville avec des animations et des ateliers de découvertes d'activités et de bien-être.
- **MISE À DISPOSITION** d'un CDN au stade nautique pendant la période estivale : complément de savoir faire avec l'équipe de surveillance (présence rassurante et médiation si nécessaire). Passages réguliers au skate park et au complexe sportif Serge Mésonès.
- **LES CORRESPONDANTS** ont reçu 486 appels de locataires. Ils ont effectué 299 missions de médiation, 187 missions d'aide à la personne et 2 096 visites de bâtiments en veille technique. Mise en place d'un horaire unique sur l'année (18h00 - 01h45).



SES MISSIONS

La mission principale du service QJC est de favoriser et développer les relations sociales de tous les Auxerrois, quel que soit leur âge (à partir de 3 ans), leur condition socio-culturelle et leur lieu d'habitation. Pour cela le service doit :

- favoriser la rencontre des habitants entre eux, dans le souci de développer le respect et la considération de chacun,
- favoriser la participation de tous aux décisions qui les concernent, en vue de renforcer la citoyenneté et la responsabilité,
- favoriser l'accès de la population aux différents services publics locaux, notamment éducatifs, culturels, sportifs et sociaux.

Le service assure le suivi général :

- des 5 centres de loisirs municipaux (plus le suivi par convention de 2 centres de loisirs associatifs),
- des 5 maisons de quartier,
- du dispositif de démocratie de proximité (11 conseils de quartier),
- des correspondants de nuit.



EN CHIFFRES

Maisons de quartier :

50 activités différentes hebdomadaires (proposées aux habitants des quartiers)

5 fêtes de quartier

300 jeunes différents (12-25 ans) accueillis régulièrement au cours de l'année

Centres de loisirs :

290 000 heures réalisées sur les 5 centres de loisirs municipaux, qui accueillent environ ...

... **1 000** enfants différents (tout au long de l'année sur l'ensemble des périodes de fonctionnement).

Correspondants de nuit :

500 appels de locataires et de la police reçus par les correspondants de nuit, qui ont effectué ...

... **380** médiations et **190** missions d'aide à la personne

2 100 visites de veille technique

Démocratie participative :

83 réunions par an

11 conseils de quartier

4 projets financés pour une enveloppe de **100 000 €**

AUXERRE

FEMMES D'HIER D'AUJOURD'HUI ET DE « DEUX MAINS »

JOURNÉE DE LA FEMME DIMANCHE 8 MARS 2015 A AUXERRE

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES :
MAISON DE QUARTIER SAINTE-GENEVIÈVE : 03 86 46 66 20
MAISON DE QUARTIER SAINT-SIMÉON : 03 86 46 38 01

AUXERRE, LA VILLE POUR TOUS

www.auxerre.com

VERS 2015

- MISE EN PLACE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ DANS LES MAISONS DE QUARTIER EN SOUTIEN AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET LA DDCSPP,
- RÉORGANISATION DES SERVICES ET CRÉATION DE LA DIRECTION « COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ »,
- TRANSFERT DES CENTRES DE LOISIRS À LA DIRECTION « TEMPS DE L'ENFANT »,
- RAPPROCHEMENT DES CENTRES SOCIAUX DU CCAS AVANT LEUR TRANSFERT À LA DIRECTION QUARTIERS CITOYENNETÉ,
- ÉCRITURE DU PROJET DE SERVICE EN LIEN AVEC LE PLAN DE MANDAT,
- REDÉMARRAGE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE QUARTIER SAINTE-GENEVIÈVE.

SERVICE ÉTAT CIVIL & FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

EDITH MOREAU
03 86 72 43 62



SES MISSIONS

Les formalités administratives

- Treize prestations différentes sont délivrées en mairie centrale, en mairie de quartier Sainte-Geneviève et en mairie annexe de Vaux. Dans le Mairie-Bus les prestations ont été délivrées jusqu'au 11 juillet 2014.
- Délivrer les prestations administratives au public.
- Procéder aux inscriptions scolaires et périscolaires.

Les élections / la réglementation

- Mettre à jour les listes électorales, les éditer et transmettre les cartes d'électeurs.
- Organiser les scrutins des élections politiques et professionnelles.
- À partir de la liste électorale, tirer au sort et gérer la liste des jurés d'assises.
- Gérer le recensement citoyen.
- Gérer les buvettes temporaires, les licences des débits de boissons permanents, les licences vente à emporter et les licences restauration, les statuts et renouvellement des membres des syndicats, le rattachement administratif des Sans Domicile Fixe, les déclarations de récoltes et de stocks de vin, les déclarations des chambres d'hôtes et de meublés de tourisme, etc.

Le Recensement de la Population

Organiser et mettre en œuvre le recensement de la population en collaboration avec l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

L'accueil

- Assurer le 1er accueil des différents services présents dans le bâtiment.
- Assurer le 1er accueil du Service État Civil et Formalités Administratives.
- Délivrer des prestations rapides : retraits des Cartes Nationales d'Identité, des passeports, des livrets de famille, d'actes divers (actes d'état civil, diplômes, etc.), d'attestations d'accueil, etc.

L'État Civil

- Recevoir les familles et enregistrer les déclarations de naissance, de reconnaissance, de changement de nom et recevoir les familles ou les opérateurs funéraires pour les déclarations de décès ; recevoir les futurs époux et préparer les dossiers de mariage.
- Dresser les actes d'état civil, assurer leur mise à jour et leur délivrance.
- Délivrer les livrets de famille, et les diverses autorisations dans le domaine funéraire.
- Procéder à la dématérialisation des actes d'état civil (transformation des actes images en actes données) ; conserver les registres d'état civil.

EN CHIFFRES

36 170 personnes accueillies physiquement par le service

34 027 personnes accueillies ayant reçu une prestation d'état civil ou une formalité administrative

14 292 prestations rapides délivrées au 1^{er} accueil

427 usagers reçus dans le Mairie-Bus

923 usagers reçus à la mairie de quartier Sainte-Geneviève

793 usagers reçus à la mairie annexe de Vaux

23 413 actes d'état civil envoyés par courrier

3 455 actes d'état civil dressés au pôle État Civil (dont 2 076 naissances et 1 109 décès)

2 260 dossiers de carte nationale d'identité et **3 027** passeports traités

1 176 dossiers d'inscriptions scolaires traités et enregistrés

6 185 dossiers d'inscriptions aux activités périscolaires traités et enregistrés (+ 103,5 %)

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent
Catégorie B : 1 agent
Catégorie C : 18 agents (Equivalent Temps Plein : 17,2)
TOTAL : 20 agents (ETP : 19,2)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : **6 050 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **OUVERTURE** de l'antenne État Civil au Centre Hospitalier d'Auxerre pour y enregistrer les naissances et les reconnaissances.
- **ORGANISATION** des élections municipales et communautaires (23 et 30 mars) et des élections au Parlement européen (25 mai).
- **FERMETURE** définitive du Mairie-Bus le 11 juillet.
- **REDÉFINITION** des périmètres géographiques des bureaux de vote suite à la refonte de la carte cantonale.
- **DÉPLACEMENT** du bureau de vote du restaurant scolaire « Martineau des Chesnez » au Centre Vaulabelle.

VERS 2015

- **ORGANISER LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES (22 ET 29 MARS) ET LES ÉLECTIONS RÉGIONALES (DÉCEMBRE).**
- **ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME COMEDEC (COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE DES DONNÉES D'ÉTAT CIVIL). OBJECTIFS : SIMPLIFIER LES DÉMARCHES POUR LES USAGERS, LUTTER CONTRE LA FRAUDE DOCUMENTAIRE, ETC.**
- **DÉVELOPPER UN PROJET DE SERVICE QUI PERMETTE :**
 - » DE RÉORGANISER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE,
 - » DE S'ORIENTER VERS UNE DÉMARCHÉ QUALITÉ,
 - » DE METTRE EN PLACE UN GUICHET UNIQUE.

DIRECTION ENFANCE - ÉDUCATION

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

NOËLLE CHOQUENOT

03 86 72 44 39



LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent

Catégorie C : 1 agent

Total : 2 agents

PLAN DE MANDAT

- Construction du bâtiment de la vie étudiante de l'Université de Bourgogne site d'Auxerre : procédure de dévolution des travaux et ouverture du chantier.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Procédure de dévolution des travaux de cette opération répartis en 17 lots et ouverture du chantier.
- Clôture des 3 ans de partenariat financier – Coût total Ville de 49 500 € - au côté du Conseil Régional pour le financement de la seconde thèse de recherche appliquée (domaine médical, spécialité cardiologie) conduite sur le site universitaire d'Auxerre.



VERS 2015

- MAÎTRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DE LA VIE ÉTUDIANTE POUR UNE LIVRAISON COURANT DU 2ÈME TRIMESTRE 2016.
- OUVERTURE DU DÉPARTEMENT GÉNIE-CIVIL EN LIEU ET PLACE DE QUALITÉ LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ORGANISATION (QLIO) À L'INITIATIVE DE L'UNIVERSITÉ.



DIRECTION ENFANCE - ÉDUCATION

PETITE ENFANCE

MARION FONTENEAU

03 86 72 43 80



SES MISSIONS

Le service petite enfance de la Ville contribue à la structuration des modes d'accueil des enfants de 0 - 4 ans sur le territoire de la ville. Ceux-ci répondent à un double objectif :

- permettre aux familles de concilier vie familiale, vie professionnelle et temps libre,
- favoriser le bien-être, l'éveil des enfants et leur socialisation.

Dès lors ils constituent un levier d'attractivité du territoire, de soutien à l'emploi, à l'insertion professionnelle et sociale mais contribuent également au soutien à la parentalité, à la prévention sanitaire et sociale et à la politique éducative de la Ville. Par ailleurs ils s'inscrivent le cas échéant dans les projets et dynamiques de quartier (fêtes de quartier, actions passerelles avec les écoles et les centres de loisirs, etc.).

Les établissements municipaux sont sous la responsabilité des directrices qui organisent les conditions d'un accueil respectant la réglementation nationale (encadrement des enfants, service de repas, établissements recevant du public), la sécurité et le bien-être des enfants. Elle sont également garantes de la relation aux familles, de la gestion du personnel et d'une partie de la gestion administrative et financière.

Le service coordinateur a pour rôle de :

- superviser, soutenir et optimiser le fonctionnement des 5 établissements municipaux d'accueil de jeunes enfants (1 crèche, 3 multi-accueils et 1 halte-garderie) soit 126 places d'accueil, avec notamment un rôle



- d'interface avec les autres services municipaux,
- suivre et travailler en partenariat avec les 6 structures non municipales d'accueil des jeunes enfants dans le cadre d'une coordination petite enfance (soit 190 places d'accueil) et avec le Relais d'assistantes maternelles (RAM),
- analyser l'activité des structures, la typologie des publics, les besoins d'accueil et le coût des services pour permettre le suivi et l'évaluation de la politique petite enfance,
- faire des propositions d'adaptation de l'offre de services aux besoins du territoire sur le champ de la petite enfance,
- suivre les travaux et contribuer aux projets de rénovation des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant ou hébergés dans des locaux municipaux,
- suivre et animer le partenariat stratégique, financier et technique avec la CAF, avec notamment le volet enfance du « contrat enfance jeunesse »,
- s'inscrire dans la dynamique partenariale locale en participant aux réflexions et études en lien avec l'accueil du jeune enfant au niveau local ou départemental (notamment dans le cadre de la Commission Départementale d'Accueil du Jeune Enfant) .

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 7 agents (Equivalent Temps Plein : 5,8)

Catégorie B : 4 agents

Catégorie C : 34 agents (ETP : 31,9)

TOTAL : 45 agents (ETP : 41,7)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : **31 430 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **PREMIÈRE ANNÉE** de fonctionnement en année pleine du multi-accueil Rive-Droite.
- **ARRIVÉE** d'une nouvelle directrice à la crèche Kiehlmann.
- **RENFORCEMENT** du service grâce au poste de puéricultrice conseillère technique.
- **MISE EN PLACE** d'une journée de séminaire pour l'ensemble du service petite enfance.
- **SIGNATURE** d'un nouveau contrat enfance jeunesse avec la CAF de l'Yonne, pour la période 2014-2017, dont le volet enfance a permis de valoriser l'évolution du fonctionnement du multi-accueil Rive-Droite et l'arrivée de la puéricultrice conseillère technique.



Concernant les établissements municipaux :

	Crèche Kiehlmann	Multi-accueil du Pont	Multi-accueil des Rosoirs	Halte garderie «Acrobates»	Multi-accueil Rive-Droite
Capacité d'accueil (agrément PMI)	55 enfants	13 enfants	18 enfants	20 enfants	20 enfants
Nb de jours d'ouverture au public par an	237	228	228	219	228
Nb d'enfants différents accueillis	130	31	97	141	90
Nb de familles concernées	118	28	87	128	81
Nb d'heures facturées	93 629	21 532	31 257	11 727	27 508
Nb d'heures de présence effective	83 911	19 632	28 003	11 121	25 660

Chaque directrice a une adjointe ou une référente pour garantir la continuité de direction sur toute l'amplitude d'ouverture du service (11 heures par jour maximum).

Au-delà du seul service municipal, les 11 structures d'accueil auxerroises accueillent chaque année environ 1 000 enfants différents de 0 à 4 ans, ce qui représente près de 900 familles.

La transformation de 4 haltes-garderies en multi-accueils ces 4 dernières années représente à la fois une amélioration du service rendu aux familles et une optimisation des structures.

VERS 2015

- **INSTALLATION DU « GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE » (QUI ENREGISTRE LES INSCRIPTIONS SUR LISTE D'ATTENTE) AU SEIN DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE ANNEXE, RENDUE POSSIBLE GRÂCE À LA PRISE DE FONCTION DE LA CONSEILLÈRE TECHNIQUE ET À LA MISE EN PLACE D'UN FONCTIONNEMENT MUTUALISÉ AVEC LE SERVICE AFA.**
- **RÉFLEXION À ENGAGER AVEC LES STRUCTURES PETITE ENFANCE NON MUNICIPALES POUR LA MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE REGROUPANT L'ENSEMBLE DE L'OFFRE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE. CELA SERA CONDUIT AU REGARD DES PERSPECTIVES ANNONCÉES DE LA RÉORGANISATION DES SERVICES.**
- **RÉFLEXION SUR LA MISE EN PLACE ÉVENTUELLE D'UNE COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES.**
- **CONTRIBUTION À LA RÉFECTION DE LA COUR DU PÔLE ENFANCE DES ROSOIRS, POUR UN ENVIRONNEMENT PLUS SÉCURISÉ ET MIEUX ADAPTÉ AUX BESOINS DES ENFANTS (1ER SEMESTRE 2015).**
- **SUIVI DU PROJET D'EXTENSION (+ 8 PLACES) ET DE REMISE À NIVEAU DES LOCAUX DE LA CRÈCHE INTER HOSPITALIÈRE**
- **CONTRIBUTION AUX ÉTUDES SUR LES DIVERSES AMÉLIORATIONS DES LOCAUX (MISES AUX NORMES, ÉNERGIE, AGENCEMENT, ETC.) DANS LES STRUCTURES PETITE-ENFANCE DONT LES LOCAUX SONT PROPRIÉTÉ DE LA VILLE, CELA EN LIEN AVEC UNE RÉFLEXION SUR L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE À MOYEN TERME ET LES OBJECTIFS D'OPTIMISATION DU PATRIMOINE BÂTI : LA CRÈCHE KIEHLMANN ET LA HALTE-GARDERIE LES ACROBATES À SAINTE-GENEVIÈVE SONT CONCERNÉES DÈS 2015.**
- **ACTUALISATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT ET DU PROTOCOLE MÉDICAL COMMUN AUX 5 ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX, DE MÊME DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT.**



DIRECTION ENFANCE - ÉDUCATION

EDUCATION / VIE SCOLAIRE

MÉLANIE VALLET

03 86 72 43 44



SES MISSIONS

- Gérer les inscriptions dans les écoles, les garderies périscolaires, les études et les restaurants scolaires, et adapter le fonctionnement de ces services selon la réglementation et les effectifs.
- Gérer les ressources et les moyens : personnel, finances, élaboration du programme annuel de travaux et suivi des différentes interventions travaux, de même pour les matériels et mobiliers.
- Contribuer à l'optimisation du patrimoine scolaire,
- Assurer les relations avec les écoles dont la préparation et le suivi des conseils d'écoles.
- Gérer les 14 transports scolaires non subventionnés et participer, en tant qu'organisateur secondaire, au fonctionnement de certains circuits du Conseil Général.
- Suivre l'exécution du contrat de restauration collective signé avec Elixor et garantir le fonctionnement des 11 restaurants scolaires, contribuer au suivi des impayés de la restauration scolaire via la commission ad hoc.
- Assurer, par la Caisse des écoles, la mise en œuvre et le suivi du programme de réussite éducative.
- Mettre en œuvre toute réforme décidée par l'État dont celle des rythmes scolaires.

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 2 agents
Catégorie B : 3 agents
Catégorie C : 91 agents (Equivalent Temps Plein : 83 agents)
TOTAL : 96 agents (ETP : 88 agents)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : **1 205 368 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

PATRIMOINE SCOLAIRE :

La réflexion engagée sur les bâtiments et leur utilisation se poursuit. Le dossier Saint-Siméon est toujours à l'ordre du jour et pour les écoles de Sainte-Geneviève, un prestataire extérieur intervient. Le diagnostic a été rendu et les premières projections faites en termes de réhabilitation ou démolition/reconstruction.

QUALITÉ DE L'AIR DANS LES ÉCOLES :

En application de la réglementation et suite à la première campagne de mesures faites dans les maternelles et les crèches, des travaux correctifs ont été engagés.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

Poursuite des actions dans le respect des recommandations de l'État, soit en mettant l'accent sur les parcours individualisés. Les autres actions sont adaptées autant que de besoin selon les bilans qui en sont faits en conseil consultatif. Suite à la réforme de la politique de la ville et à la sortie du quartier Saint-Siméon devenu « territoire de veille », les actions y ont été interrompues à la rentrée de septembre 2014.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

Mise en œuvre à la rentrée de septembre 2014. Les Nouvelles Activités Périscolaires se déroulent le vendredi pendant 1h30 à la fin du temps scolaire et, pour la maternelle des Rosoirs qui est en expérimentation, en début d'après-midi.

Le dispositif de la Ville est décliné en projet du programme éducatif de territoire (PEDT) validé par les services de l'Etat. Les premières adaptations concernant les classes maternelles ont été faites pour la rentrée des vacances de Toussaint et une évaluation de l'ensemble conduite à la fin du 1er trimestre de l'année scolaire. 172 intervenants et 14 coordonnateurs sont nécessaires pour cette réforme qui touche 74 % des enfants scolarisés.

RESTAURATION COLLECTIVE :

Engagement de la procédure de délégation du service public de la restauration collective en vue de la passation d'un nouveau contrat qui sera à effet au 1er septembre 2015.

- nombre total de repas servis (en année scolaire) : 314 472 dont 181 898 pour les scolaires, auxquels il convient d'ajouter les 22 166 repas des personnels techniques et des encadrants des enfants, soit un nombre moyen quotidien de 130 personnes,
- 18 840 heures de vacances pour le temps méridien.

EN CHIFFRES

15 écoles maternelles avec 1 180 enfants inscrits

13 écoles élémentaires avec 1 823 enfants inscrits

249 enfants ont fréquenté les garderies du matin et/ou du soir (fréquentation moyenne : 109)

2 043 enfants inscrits à la garderie gratuite du soir (fréquentation moyenne : 1 503), dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

610 enfants en moyenne fréquentent les 29 garderies du mercredi midi, 516 les 13 études et 1 615 les 11 restaurants scolaires.

INSCRIPTIONS :

Gestion des inscriptions des écoles, restaurants scolaires, études et garderies, y compris les garderies liées à la réforme des rythmes scolaires.

SÉCURITÉ :

Gestion des traversées d'enfants aux abords de 15 écoles avec Renouer comme prestataire.

GESTION DU PERSONNEL :

- suivi de près de 190 personnels titulaires et non titulaires, de même pour 15 personnels du dispositif de réussite éducative,
- gestion de 27 503 heures de vacances pour les remplacements dans les écoles et l'encadrement des enfants pendant les garderies périscolaires et les transports scolaires (ramassage),
- gestion des vacataires et des coordonnateurs intervenants dans les NAP (3 093 heures de septembre à décembre) ainsi que tous les autres intervenants et prestataires indispensables.

DIVERS :

Gestion administrative des projets et classes de découvertes conduits par les écoles et gestion du planning de la piste routière pour les classes maternelles,

VERS 2015

- **POURSUIVRE ET ADAPTER DANS LA CONCERTATION, LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES EN TENANT COMPTE DE L'ÉVALUATION QUANTITATIVE ET LOGISTIQUE CONDUITE ET DE L'ÉVALUATION QUALITATIVE EN COURS, ENGAGER UNE CONSULTATION SUR LES HORAIRES DU MATIN POUR TOUTES LES ÉCOLES,**
- **CONDUIRE TOUTES LES RÉ-ORGANISATIONS DE SERVICES GÉNÉRÉES PAR LA RÉFORME, Y COMPRIS LA RÉORGANISATION DE LA GESTION DES ÉTUDES SURVEILLÉES ET ADAPTER NOS FONCTIONNEMENTS EN LIEN AVEC LA RÉORGANISATION GÉNÉRALE DES SERVICES. TRADUIRE L'ENSEMBLE DANS LES CHARTES DU PERSONNEL DES ÉCOLES ET DES RESTAURANTS SCOLAIRES,**
- **SIMPLIFIER EN HARMONISANT LES TARIFS DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES AVEC LE QUOTIENT FAMILIAL DE LA CAF POUR BASE DE LEUR APPLICATION AUX FAMILLES,**
- **POURSUIVRE LES RÉFLEXIONS ENGAGÉES SUR L'OPTIMISATION DU PATRIMOINE SCOLAIRE ET POURSUIVRE LES MISES EN CONFORMITÉ DES LOCAUX ET LEUR ACCESSIBILITÉ,**
- **SUIVRE LA 2ÈME TRANCHE DE TRAVAUX DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DE LABORDE,**
- **CONDUIRE L'APPEL D'OFFRES POUR LES MARCHÉS DES TRANSPORTS SCOLAIRES DES CIRCUITS DE RAMASSAGE ET DE CONDUITE À CERTAINS RESTAURANTS SCOLAIRES ET AUX ACTIVITÉS SPORTIVES, ETC.,**
- **METTRE EN PLACE LA NOUVELLE DSP RESTAURATION COLLECTIVE ET GARANTIR LE SERVICE POUR LE 1ER SEPTEMBRE 2016.**

CENTRE COMMUNAL D' ACTION SOCIALE

LE SERVICE DE L'AIDE AUX FAMILLES **GUILLAUME HOUDOT**
03 86 51 88 00



LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 2 agents
Catégorie B : 3 agents (Equivalent Temps Plein : 2,8)
Catégorie C : 6 agents (ETP : 4,6)
TOTAL : 11 agents (ETP : 7,4)

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Les demandes de la part de publics spécifiques continuent d'augmenter : jeunes de moins de 25 ans sans ressources et en rupture familiale, travailleurs « pauvres », personnes âgées et maintien à domicile, personnes sortant d'incarcération, problèmes de santé mentale.
- Baisse du concours financier du Conseil Général en 2014, sur l'accompagnement des allocataires du RSA. Le CCAS accompagne 60 allocataires en 2014 (67 en 2013).
- Le montant total des aides financières octroyées par le CCAS (dons, prêts, tickets service, Epicerie Solidaire et FAC) en 2014 est de 114 705 €.

EN CHIFFRES

1 486 personnes seules ou en couple accueillies par le CCAS en 2014.
L'augmentation continue observée pendant plusieurs années tend à diminuer :

2011 : 1 149
2012 : 1 369
2013 : 1 467

SES MISSIONS

- Le service de l'aide aux familles a pour mission d'accueillir les auxerrois rencontrant une situation difficile.

CENTRE COMMUNAL D' ACTION SOCIALE

LES CENTRES SOCIAUX

GUILLAUME HOUDOT
03 86 51 88 00



LES MOYENS HUMAINS

Catégorie B : 5 agents (Equivalent Temps Plein : 4,6)
Catégorie C : 3 agents (ETP : 2,7)
TOTAL : 8 agents (ETP : 7,3)

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **MISE EN ŒUVRE** des contrats de projet des quatre centres sociaux pour la période 2014-2017.
- **FORTE DEMANDE** d'aide individuelle, notamment dans les centres sociaux des quartiers Rive Droite et Sainte-Geneviève.
- **LA VACANCE DE POSTE** du responsable des centres sociaux à partir de septembre 2014.

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	CS Ste-Geneviève	CS St-Siméon	CS Rosoirs	CS Rive Droite	TOTAL
Nombre de personnes	274	151	124	184	733
Dont nombre de nouveaux usagers	107	16	26	81	230

SES MISSIONS

- Les centres sociaux permettent de mener une action sociale de proximité dans les quartiers d'habitat social de la ville d'Auxerre : Sainte-Geneviève, Rosoirs, Saint-Siméon et Rive Droite.

VERS 2015

- **POURSUITE DE LA MISSION DE TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ MENÉE PAR LES ÉQUIPES AU CŒUR DES QUARTIERS, DANS UN CONTEXTE OÙ LA DEMANDE SOCIALE EST IMPORTANTE ET OÙ LES PARTENAIRES DE L'ACTION SOCIALE SE RECENTRENT SUR LEUR MISSION DE BASE.**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

6/8 RUE DU NIL

GUILLAUME HOUDOT

03 86 51 88 00



SES MISSIONS

Le service du 6/8 du Nil comprend plusieurs dispositifs à destination des publics sans hébergement, ou risquant de l'être, en situation de grande précarité.

- hébergement ALT - L'Aide au Logement Temporaire - (18 logements),
- l'Accueil de Jour : proposer à un public en grande difficulté, souvent isolé, un lieu d'écoute et d'échange et des services d'aide à la vie quotidienne (douche, domiciliation,..) ; réaliser une évaluation sociale et orienter.
- Gestion de mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement : favoriser le maintien ou l'accès dans le logement des ménages en difficulté, notamment dans le parc de l'Office Auxerrois de l'Habitat.

VERS 2015

- RÉORGANISATION DU SERVICE DU « 6/8 DU NIL ».
- PRÉPARATION DE L'ÉVALUATION EXTERNE AVEC ACTUALISATION DES OUTILS DE LA LOI DU 2 JANVIER 2002 RÉNOVANT L'ACTION SOCIALE.

LES MOYENS HUMAINS

5 travailleurs sociaux à temps complet.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **TRANSFERT** des activités du « 6/8 du Nil » au sein du CCAS à compter du 1er janvier 2014.
- **DÉPART** de 2 travailleurs sociaux.
- **RENFORCEMENT** du partenariat avec le secteur sanitaire au sein de l'accueil de jour avec la mise en place de conventions avec l'ANPAA et le Centre Hospitalier pour leur intervention au sein de la structure.

EN CHIFFRES

ALT : 33 ménages accueillis et accompagnés sur l'année pour des publics présentant un cumul de difficultés (sociale, budgétaire,...)

Accueil de Jour : 3 986 passages dont 339 personnes différentes, soit une légère augmentation par rapport à 2013

ASLL : 53 ménages accompagnés dans le cadre notamment de la convention avec l'OAH

SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

GUILLAUME HOUDOT

03 86 51 88 00

SES MISSIONS

- Gérer des mesures de protections judiciaires (tutelle, curatelle) confiées par le juge des tutelles.
- Le service est actuellement agréé en 2014 pour 52 mesures.

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent (Equivalent Temps Plein : 0,7)
Catégorie B : 2 agents (ETP : 1,8)
Catégorie C : 2 agents (ETP : 1)
TOTAL : 5 agents (ETP : 3,5)

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **ACCROISSEMENT** du nombre de mesures accompagnées et de la complexité des dossiers.

EN CHIFFRES

46 mesures gérées en moyenne en 2014

6 nouvelles mesures confiées au CCAS

4 mesures ont été arrêtées (2 décès et 2 transferts)

87 % des majeurs protégés suivis vivent seuls

L'AAH et les pensions de retraite sont les ressources majoritairement perçues par les personnes suivies dans le service (85 %)

VERS 2015

- **TRANSFERT DE CETTE ACTIVITÉ À D'AUTRES ORGANISMES.**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

FOYER GOURÉ

GUILLAUME HOUDOT

03 86 51 88 00

SES MISSIONS

Lieu d'animation avec des activités en Centre-Ville, le foyer est aussi le support pour des activités décentralisées dans les différents quartiers de la ville en lien avec les associations et les équipements de quartier.

Lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation des personnes âgées.

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent (Equivalent Temps Plein : 0,3)

Catégorie C : 5 agents (ETP : 4)

TOTAL : 6 agents (ETP : 4,3)

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **SEMAINE** de l'âge d'or
- **CRÉATION** d'un spectacle autour d'Emilie Jolie en partenariat avec les accueils de loisirs, la chorale « la belle époque » et les usagers du foyer Gouré.

EN CHIFFRES

12 423 participations des usagers aux activités proposées pour un total de ...

... **1 247** séances d'animation toutes activités confondues (soit en moyenne 10 personnes par séance).

La fréquentation des activités reste stable par rapport à 2013.

VERS 2015

- **RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AVEC LE PÔLE ART ET PATRIMOINE.**
- **DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PROJETS EN LIEN AVEC LES ACCUEILS DE LOISIRS (PROJET JARDINAGE) ET LES CENTRES SOCIAUX (ESTIME DE SOI).**



LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

CHARGÉE DES SERVICES RESSOURCES



PASCAL ROY
03 86 72 43 08

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION
Emmanuel THIESSON

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Isabelle BOUCHETARD

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Raphaël ANTHEAUME

DIRECTION DES FINANCES ET DU BUDGET
Virginie VILTARD



DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

EMMANUEL THIESSON

03 86 72 44 34

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent
Catégorie B : 6 agents
Catégorie C : 3 agents (Equivalent Temps Plein : 2,8 agents)
TOTAL : 10 agents (ETP : 9,8)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : **389 707 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

DE NOMBREUX PROJETS ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN 2014, NOTAMMENT :

- dématérialisation de l'ordre du jour du conseil municipal,
- amélioration du système informatique de la bibliothèque (nouveau site web, apports de services dématérialisés et de ressources numériques),
- renouvellement du système informatique du SNAS,
- mise en service de la déclaration des naissances au Centre Hospitalier d'Auxerre,
- mise en place d'un système de pointage tactile dans les services de la petite enfance (Noé) et mise en conformité avec la norme SEPA des prélèvements automatiques des activités scolaires et périscolaires,
- migration du logiciel de l'urbanisme vers une nouvelle version « full web »,
- mise en œuvre du nouveau protocole PES v2, pour les échanges avec la DGFIP,
- poursuite du développement de la nouvelle version de l'intranet,
- déploiement de la messagerie en accès web (Webmail Zimbra),
- remplacement de 100 postes informatiques,
- optimisation des moyens d'impression (suppression de 30 imprimantes individuelles),
- poursuite du renforcement de la sécurité informatique (contrôle de l'accès à internet, nouvel annuaire info.).

SES MISSIONS

- Mise à disposition des services de la Ville, de systèmes informatiques et téléphoniques cohérents, performants, adaptés à leurs besoins ; garantir la sécurité et l'intégrité des données traitées.
- Mise en œuvre et suivi de projets informatiques, accompagnement technologique.
- Installation et maintenance des matériels et logiciels.
- Administration des systèmes, gestion de la sécurité informatique.
- Formation et assistance des utilisateurs.
- Suivi technique des télécommunications.
- Suivi du budget de fonctionnement et d'investissement informatique et téléphonique.



EN CHIFFRES

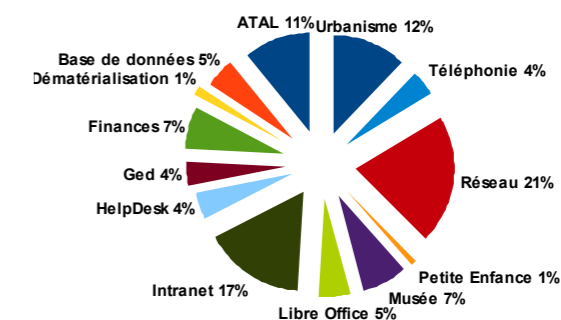
Demandes d'intervention par année :

2007 : 2 295
2008 : 2 249 (-2%)
2009 : 2 487 (+ 10%)
2010 : 2 922 (+15%)
2011 : 3 245 (+ 10%)
2012 : 3 672 (+12%)
2013 : 3 459 (-6%)
2014 : 3 351 (-3%)

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Le nombre de demandes d'intervention est à la baisse (3 351 contre 3 672 en 2012 et 3 459 en 2013). Cette tendance, confortée cette année, est la concrétisation des efforts de formation. En effet, les demandes liées à Libre Office baissent fortement, - 81 % par rapport à 2012. Depuis 2 ans, des formations d'initiation et de perfectionnement à Libre Office sont mises en place avec le formateur du CGY ; leurs efficacité est ici démontrée.

Répartition du budget de formation 2014 :



VERS 2015

PARMIS LES PROJETS INFORMATIQUES PRÉVUS POUR L'ANNÉE 2015 FIGURENT :

- LA CRÉATION DU SCHÉMA DIRECTEUR NUMÉRIQUE, AVEC POUR OBJECTIF D'ORGANISER L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME D'INFORMATION AFIN DE GARANTIR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PLAN DE MANDAT DANS LES MEILLEURES CONDITIONS
- L'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES DANS LEUR RÉORGANISATION,
 - LE DÉPLOIEMENT DE LA VERBALISATION ÉLECTRONIQUE (PVE),
 - LA DÉMATÉRIALISATION DES ÉCHANGES DE DONNÉES DE L'ÉTAT CIVIL (COMEDC),
 - L'INSTALLATION DU SYSTÈME ANTI-VOL RFID POUR LA BIBLIOTHÈQUE,
 - LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU LOGICIEL D'ARCHIVAGE,
 - LE DÉMARRAGE DE L'INTRANET,
 - LE RENOUELEMENT DE L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE PERMETTANT D'HÉBERGER DE NOUVEAUX SERVEURS ET D'AUGMENTER L'ESPACE DE STOCKAGE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

ISABELLE BOUCHETARD

03 86 72 43 34

SES MISSIONS

Vocation de la direction : mettre à disposition des services des ressources humaines performantes pour remplir efficacement leurs missions dans un souci de climat social harmonieux.

- le service « administration du personnel » (service aux agents) :
 - » la gestion de la carrière des agents jusqu'à leur départ de la collectivité (avancement, évaluation, position, mutation, retraite, etc.),
 - » l'établissement de la paie,
 - » la gestion des absences (congés maternité, congés maladie, accidents du travail, etc.),
 - » l'établissement des arrêtés et des contrats de travail,
 - » le suivi de la médecine préventive,
 - » l'accompagnement social du personnel,
 - » le contrôle de gestion.
- le service « développement des ressources humaines » (service aux services) :
 - » la gestion des recrutements des agents permanents, non permanents, des contrats aidés, des apprentis et des saisonniers,
 - » la gestion de la mobilité interne,
 - » la gestion des demandeurs d'emploi,
 - » la gestion des descriptions de poste des agents de la Ville,
 - » le suivi des effectifs,
 - » la gestion des organigrammes de la Ville,
 - » le repérage et l'analyse des besoins individuels et collectifs en matière de formation et leur mise en œuvre,
 - » le conseil en matière d'organisation et de management,
 - » la communication interne.

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 3 agents (Equivalent Temps Plein : 2,8)

Catégorie B : 4 agents (ETP : 3,8)

Catégorie C : 13 agents (ETP : 11,5)

Total : 20 agents (ETP : 18,1)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (O11) : **402 898 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- poursuite de la maîtrise de la masse salariale,
- poursuite de la démarche de Prévention des Risques Psychosociaux,
- élections professionnelles,
- mise en œuvre de la réforme des grilles de catégorie C et B,
- mise en place de la médecine préventive auprès du service de médecine interprofessionnelle AIST 89,
- reprise du conservatoire en régie,
- réforme des rythmes scolaires.

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉS

GPRH

- Exploitation des entretiens professionnels et gestion des agents en reconversion : 60 entretiens.
- Accompagnement des agents dans leurs démarches mobilité : 30 entretiens.
- Mise en œuvre des sélections professionnelles pour 5 agents.
- Préparation concours : 97 dossiers traités.
- Rédaction annuelle du bilan social.

Recrutement

- Recrutements d'agents permanents : description de poste, rédaction d'annonce, choix du support, analyses des candidatures, organisation du jury, compte rendu, démarches administratives pour chaque recrutement.



EN CHIFFRES

Dialogue social :

10 réunions de commissions administratives paritaires (CAP).

6 réunions du comité technique paritaire (CTP).

2 réunions du comité d'hygiène et de sécurité (CHS).

1 réunion du groupe de travail « avancements de grade ».

3 réunions du groupe de travail « protocole avancements de grade ».

2 réunions du groupe de travail « entretien professionnel ».

2 réunions du groupe de travail « sujétions ».

1 réunion du groupe de travail « accord santé ».

2 réunions du groupe de travail « tenues professionnelles ».

2 réunions du groupe de travail « Plan de Prévention des Risques Psychosociaux ».

- 65 jurys pour recrutement d'agents permanents .
- 300 agents non permanents, 60 jurys.
- Environ 1 200 demandes d'emploi spontanées.
- 550 candidatures en réponse à nos annonces.

Administration du personnel

- 33 dossiers de retraites.
- 12 231 paies.
- 2 595 arrêtés émis.
- 94 contrats.
- 975 remboursements de frais (dont 334 remboursements de frais de transports publics).
- 800 agents + environ 200 postes non permanents.

Saisonniers

- 280 jeunes ont sollicité un emploi saisonnier et 145 ont pu être affectés dans les services (stade nautique, espaces verts, musées, centres de loisirs, voirie, etc.).

Formation

- Exploitation des entretiens professionnels : 1 200 demandes de formations, 600 propositions.
- 8 formations collectivité en intra, 96 agents formés.
- 13 500 heures ont été consacrées à la formation.
- Traitement des demandes de DIF.
- Suivi administratif et financier (budget hors CNFPT : 96 000 €, 75 actions payantes engagées).

Mobilité interne

- Postes proposés en mobilité interne : 33.
- Postes pourvus par cette voie : 12.
- Stages extra communaux

Stages extra communaux

- Traitement de 450 demandes de stages reçues.
- 230 stagiaires accueillis, suivi des conventions.

VERS 2015

- RÉORGANISATION DES SERVICES : ADAPTATION DE NOS OUTILS, ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES.
- POURSUITE DE LA MAÎTRISE DE LA MASSE SALARIALE.
- PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX.
- PRÉPARATION DE LA CENTRALISATION DES CONGÉS À LA DRH.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

COMMANDE PUBLIQUE ET AFFAIRES JURIDIQUES

AUDREY GUICHARD

03 86 72 44 28



LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 3 agents

Catégorie B : 3 agents (Equivalent Temps Plein : 2,6)

Catégorie C : 1 agent

Total : 7 agents (ETP : 6,6)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : **275 471 € €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- MISE EN PLACE D'UN MARCHÉ DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL ET RÉFLEXION SUR LES DOTATIONS.
- TRAVAIL AVEC LA DSI SUR LA RATIONALISATION DES COPIEURS ET IMPRIMANTES.

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Marchés publics :

- Retraits de dossier de consultation des entreprises via la plateforme
- e-bourgogne : 877 téléchargements.
- Dossiers déposés via la plateforme : 45.
- Marchés lancés : 67 dont 49 avis d'appel public à la concurrence.
- Procédure : 57 marchés à procédure adaptée, 7 appels d'offres, 2 négociés.
- 3 DSP.
- Réunion des commissions : 4 commissions consultatives des services publics locaux, 6 commissions d'appel d'offres, 8 commissions DSP.
- Marchés notifiés : 59.

Affaires juridiques :

- Gestion des contentieux : 5 dossiers ouverts - 10 dossiers en cours.

SES MISSIONS

Assurer la légalité, la passation et le suivi administratif des marchés publics et des délégations de service public

Centraliser, gérer, rationaliser les acquisitions de mobilier, fournitures, matériels de bureau, cartouches, papiers, vêtements pour les services Achats et gestion des appareils de reprographie.

Conseil juridique en direction des services.

Instruction et suivi des dossiers pré-contentieux et contentieux.

Gestion des dossiers d'assurance responsabilité civile et protection fonctionnelle.

Gestion et suivi des dépôts de plainte /constitution de partie civile.

EN CHIFFRES

Dépenses de fonctionnement et investissement (consommations) par direction :

23 069 €

Cabinet et Communication

17 233 €

Direction Générale

14 181 €

D.G.S.R.

101 545 €

D.G.S.P.

49 893 €

D.G.S.T.

5 302 €

Divers (CAS, syndicats, jumelages, La Fenice)

soit un total de :

211 223 €

- Recherches juridiques ayant donné lieu à la rédaction d'une note : 13.
- Dossiers d'assurance responsabilité civile ouverts : 38 dossiers dont 30 déclarés.
- Dépôts de plainte : 39 - constitution de partie civile : 7.

Achats pour l'ensemble des services et des écoles de la ville :

- Investissement : 40 218,47 € TTC
 - » Acquisition de mobilier pour un montant de 31 722,47 € TTC.
 - » Acquisition de photocopieurs pour un montant de 8 496 € TTC.
- Fonctionnement : 171 321,42 € TTC
 - » Papier : commandes passées pour 15 726, 72 € (hors papier écoles).
 - » Vêtements et EPI : commandes passées pour 37 854,31 €.
 - » Consommables informatiques : commandes passées pour 40 963,13 €.
 - » Photocopieurs : gestion des contrats de maintenance des 41 photocopieurs installés dans les services de la mairie pour 46 137,62 €.
 - » Fournitures de bureau et agendas : commandes passées pour 30 639,64 €.

VERS 2015

- RÉFLEXION À MENER SUR LA FONCTION ACHAT.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PÔLE ACCUEIL, LOCATION ET MOYENS

GILLES JACQUEMARD

03 86 72 44 96



LES MOYENS HUMAINS

Catégorie C : 6 agents (Equivalent Temps Plein : 5,8)

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **MISE EN PLACE DU SSI.**
- **ETUDE ET TRANSFERT** de la DSI au PALM de la mise en place de la réservation du matériel informatique.
- **ETUDE ET CHANGEMENT** de logiciel pour les salles internes pour permettre aux services de réserver en temps réel les ressources dont ils ont besoin par l'intermédiaire de Zimbra.
- **FORMATION D'UN AGENT** à la gestion administrative et technique des locations de salles.

SES MISSIONS

- Assurer pour les usagers externes la gestion de 10 salles municipales.
- Contrôler pour les usagers internes la réservation de 6 salles de réunions pour les services municipaux, les mariages, les animations.
- Établir le planning hebdomadaire des gardiens de la mairie.
- Assurer la gestion du pôle vélos et du véhicule de la DAG.
- Assurer la gestion et le suivi du matériel informatique (PC portables et vidéoprojecteurs).
- Assurer l'accueil général physique et téléphonique de la mairie.
- Garantir le contrôle du Service de Sécurité Incendie (SSI) de 8h à 12h et de 13h à 17h30.

EN CHIFFRES

2 022 réservations traitées toutes salles confondues

1 225 réservations de salles internes traitées

Réservations traitées pour les salles externes :

Paul Bert : **186**

Soufflot : **425**

Vaulabelle : **96**

Chesnez : **90**

707 Locations de salles avec gardien

237 Réservations de véhicule

150 Appels téléphoniques par jour en moyenne (soit 37 000 par an)

20 personnes accueillies par jour en moyenne (soit environ 5 000 par an)



VERS 2015

POSSIBLE REDÉPLOIEMENT DES MISSIONS SUITE À LA RÉORGANISATION DES SERVICES.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES

RAPHAËL ANTHEAUME

03 86 72 43 17



SES MISSIONS

- Planifier, préparer les conseils municipaux, en assurer le bon déroulement et le suivi tant sur l'aspect organisationnel que juridique,
- Garantir les délégations respectives des élus tant dans les instances internes que dans les représentations externes
- Garantir le caractère exécutoire des actes administratifs au niveau du formalisme, du contrôle de légalité et de la publicité (délibérations, arrêtés et conventions),
- Assurer l'établissement des registres et la publication du recueil des actes administratifs,
- Assurer l'ouverture, la diffusion, l'affranchissement et l'expédition du courrier de la mairie dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée à cet effet,
- Garantir la bonne affectation des ressources documentaires entre les services par le biais des abonnements et des achats d'ouvrages

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie C : 5 agents

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : 140 212 €

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **DÉMÉNAGEMENT** du service au 3^{ème} étage du bâtiment principal de la mairie.
- **RÉORGANISATION** du service suite à des mouvements de personnel incluant la mutualisation d'une assistante de la direction générale. Réaffectation d'un nouveau vague-mestre et interim assuré par le Directeur de l'administration générale.
- **À LA SUITE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES** de mars 2014, le conseil municipal a été renouvelé. Il a fallu définir de nouveaux adjoints et conseillers municipaux délégués. L'organisation des délégations respectives de chaque élu a nécessité un important travail de recensement avant de prendre les actes administratifs correspondants à leurs domaines d'intervention.
- **UN NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL** a été adopté par l'assemblée qui prévoit une transmission dématérialisée des documents entre l'administration et les conseillers municipaux qui, pour ce faire, ont tous été dotés de tablettes numériques. Les échanges s'effectuent de manière sécurisée par l'intermédiaire de la plate-forme e-bourgogne pour le conseil municipal et de manière plus souple pour les commissions thématiques et la municipalité.

EN CHIFFRES

7 conseils municipaux

238 délibérations

2 110 arrêtés

148 conventions

124 027 courriers et colis affranchis

46 points de distribution



VERS 2015

- **ÉTENDRE LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES ENTRE LA MAIRIE ET LA PRÉFECTURE POUR CE QUI CONCERNE LES TRANSFERTS DES ACTES ADMINISTRATIFS DANS LE CADRE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ.**
- **S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE RATIONALISATION DE LA DISTRIBUTION DU COURRIER EN DÉVELOPPANT LA DÉMATÉRIALISATION ET LA TRAÇABILITÉ.**
- **CENTRALISER LES CRÉDITS LIÉS À LA DOCUMENTATION.**

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ARCHIVES MUNICIPALES

VIRGINIE ROUSSELET

03 86 72 48 53



LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 2 agents

Catégorie B : 1 agent

Total : 3 agents

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (O11) : **999 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **EN APPLICATION DE L'ARRÊTÉ** interministériel du 31 décembre 1926 portant règlement des archives communales, le service des Archives municipales a satisfait à l'obligation de récolement suite aux élections municipales de mars 2014 (soit plus d'un mois de travail effectif).
- **LE SERVICE A PARTICIPÉ** à l'enquête nationale pilotée par le Service interministériel des Archives de France auprès des publics des Archives, ce qui a permis de souligner un taux de satisfaction très important.
- **IL A ÉGALEMENT PRIS PART** à l'enquête visant à créer un Guide des sources de la Vigne et du Vin (programme Bourgogne Viticole en partenariat avec la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon et les Archives municipales de Beaune).
- **IL EST À NOTER QUE LA SITUATION JURIDIQUE** des dossiers de la SEM 89 (soit 79 ml), conservés aux Archives municipales depuis de très nombreuses années, a été régularisée par un don.
- **LE SERVICE DES ARCHIVES**, en partenariat avec la Direction des systèmes d'information de la Ville d'Auxerre, a procédé à l'installation et au test du progiciel libre ATOM (version 2.0.1). Ce progiciel a été utilisé pour l'encodage de l'instrument de recherche du fonds ancien (archives antérieures à 1790).

SES MISSIONS

- Garantir le bon déroulement de toutes les opérations budgétaires de la collectivité.
- Développer les recettes.
- Gérer les grands équilibres financiers.

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Collecte, élimination, relations avec les services municipaux

- Accroissement des volumes conservés : 9,25 mètres linéaires.
- Éliminations réglementaires : 158,78 mètres linéaires, soit 99,87 ml directement dans les services municipaux, 48,1 ml à l'Office Auxerrois de l'Habitat et 10,81 ml aux Archives.
- Aide à l'archivage en direction des services producteurs : ces actions représentent 2,5 mois de travail effectif d'un agent directement dans les locaux des services producteurs.

Traitement des fonds

- Volume d'archives triées : 42 mètres linéaires environ, auxquels s'ajoutent 7,65 ml de documents inventoriés dans le cadre des versements des services de l'année et 1,45 ml dans le cadre de dons d'archives privées.
- L'inventaire des permis de construire (depuis 1946) a été réalisé (soit 37,83 ml).
- Le classement des archives anciennes s'est poursuivi cette année par l'encodage de l'instrument de recherche provisoire au format XML/EAD et par la relecture des fichiers obtenus (soit 7 200 notices descriptives).

Communication

- Nombre de lecteurs : 91 (dont 44 agents des services municipaux, 13 généalogistes et 11 scientifiques), soit une baisse de 10 % par rapport à 2014.
- Nombre d'articles communiqués : 758 durant 177 séances de travail en salle de lecture.
- Nombre de recherches par correspondance traitées : 102.

VERS 2015

- **RÉFLÉCHIR À LA NATURE EXACTE DES BESOINS ET DES EXIGENCES DU SERVICE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENTS POUR SE Doter de locaux adaptés.**
- **UNE CAMPAGNE DE TRI, D'ÉLIMINATION ET DE CLASSEMENT DES FONDS CONTEMPORAINS (SOIT PRÈS DE 600 ML D'ARCHIVES À TRAITER) A ÉTÉ ENGAGÉE ET SE POURSUIVRA EN 2015.**
- **PUBLIER SUR INTERNET LES INVENTAIRES DES FONDS D'ARCHIVES NOTAMMENT CELUI DES ARCHIVES ANCIENNES (ARCHIVES ANTÉRIEURES À 1790) POUR PERMETTRE LEUR CONSULTATION PAR LES CITOYENS ET LES CHERCHEURS.**
- **POURSUIVRE LES OPÉRATIONS DE RESTAURATION ET DE CONSERVATION PRÉVENTIVE (CONDITIONNEMENT DES FONDS NOTAMMENT).**
- **POURSUIVRE LES ACTIONS DE TRI ET D'ÉLIMINATIONS DANS LES SERVICES MUNICIPAUX.**
- **POURSUIVRE LA COLLABORATION AVEC LES SERVICES AFIN DE RÉPONDRE À LEURS DEMANDES DANS LE CADRE DE LEURS RECHERCHES DE PIÈCES OU DE DOSSIERS ADMINISTRATIFS.**

DIRECTION DES FINANCES ET DU BUDGET

VIRGINIE VILTARD

03 86 72 48 71



LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 3 agents

Catégorie B : 5 agents

Catégorie C : 1 agent

Total : 9 agents

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : **33 778 €**

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Recettes

- Titres de recettes : 5 108 pour le budget principal, 172 pour le budget assainissement, 4 pour le budget du crématorium et 644 pour le budget de la Caisse des écoles.
- Financement : 30 envois de dossiers pour demande de subvention.
- Financement : 35 courriers avec justificatifs pour paiement de subvention.

Emprunts

- Emprunts : 61 contrats gérés.
- Garanties d'emprunt : 176 contrats gérés.

Divers

- Subventions : 283 subventions attribuées – 503 versements effectués.
- Arrêtés : 77 arrêtés pris (Régies, engagement, tarifs, emprunts...).
- FCTVA : 2 025 lignes contrôlées.
- Service ressources de l'ensemble des services de la collectivité.

SES MISSIONS

- Garantir le bon déroulement de toutes les opérations budgétaires de la collectivité.
- Développer les recettes.
- Gérer les grands équilibres financiers.

Dépenses

	Budget principal Ville	Budget Assainissement	Budget Crématorium	Budget de la Caisse des écoles
Engagements	7 049	69	1	40
Liquidations	24 153	252	24	803
Mandats	10 565	220	20	212
Virements de crédits	3	0	0	0
Décisions modificatives	2	1	1	1

VERS 2015

- LA RÉORGANISATION AURA DES IMPACTS SUR L'ORGANISATION FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ QU'IL FAUDRA TRADUIRE DANS LE BUDGET 2016, TOUT EN TRAVAILLANT SUR LE PROJET DE DIRECTION.
- MISE EN PLACE D'UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT.



LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE



CHARGÉE DES SERVICES TECHNIQUES

SÉBASTIEN GOURNAY

03 86 72 43 10

**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS**
Jean-Baptiste CUNAULT

DIRECTION DES BÂTIMENTS
Jean-Michel VIAULT

DIRECTION DES ESPACES VERTS
Stéphane CUZON

SERVICE ALLÔ-MAIRIE
Christine HIPPOLYTE

DIRECTION DE LA GESTION DU DOMAINE PUBLIC
William BIENIAK

DIRECTION PROPRETÉ LOGISTIQUE
Alain SEQUINO



DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

BUREAU D'ÉTUDES

CYRIL DEVIE
03 86 94 83 53



LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent
Catégorie C : 2 agents
Total : 3 agents

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Études Sainte-Geneviève dans le cadre de l'ANRU (Renoir, bas de Weygand, mail)
- Études et tracés du giratoire de la Chaînette
- Projet et MOE du mur de soutènement du Bief de la Maladière
- Études et projets VRD :
 - » Arrêts bus Rue Gérot
 - » Allée de Gascogne
 - » Rue des boussicats
 - » Route de Vallan
 - » Projet voirie et stationnement de l'avenue Champlerois

SES MISSIONS

- Réaliser les études de conception des projets d'aménagement de voirie et des réseaux d'assainissement en concertation avec les autres services.
- Assurer les missions de maîtrise d'ouvrage et le cas échéant de maîtrise d'œuvre pour les opérations de voirie réseaux divers ou opérations spécifiques.
- Assurer la conduite d'opération des projets au stade conception et/ou réalisation.

EN CHIFFRES

20
dossiers
environ traités au cours
de l'année
2014.

VERS 2015

- ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DEGAS ET DES ABORDS.
- ÉTUDE ET DCE DU GIRATOIRE DE LA CHAÎNETTE.
- DCE DU BAS DE L'AVENUE WEYGAND.
- MISE EN SÉPARATIF DU SECTEUR SUD D'AUXERRE.

VOIRIE TRAVAUX NEUFS

TEDDY CHARPENTRAT
03 86 94 83 56



LES MOYENS HUMAINS

Catégorie B : 3 agents

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (O11) : **86 238 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT :**
 - » réfection complète de la rue Gérot et de l'allée de Gascogne,
 - » réfection partielle ou totale de diverses couches de roulement rue de Venoy à Laborde, rue de Beauregard à Vaux, boulevard du 11-Novembre, rue des Béquillys, Carrefour entre le rue Héric et l'avenue Bourbotte,
 - » opérations de mise en accessibilité : trottoir place du Maréchal Leclerc : réfection du trottoir en dallage calcaire / rue du Docteur Schweitzer, rue des Caillottes et boulevard de Montois : mise en accessibilité de 6 arrêts de bus et des liaisons piétonnes connexes / Place Saint-Amâtre : création d'abaissés et d'un plateau surélevé / Avenue Joffre : réfection du revêtement de trottoir / Carrefour avenue Denfert Rochereau/avenue Foch : reprise des abaissés de bordure / Carrefour avenue Pierre Larousse/avenue des Brichères : réfection des revêtements de trottoir et reprise des abaissés de bordure / Carrefour avenue Champlerois/avenue du 4^e RI : Création de 2 abaissés de bordure et d'un îlot refuge,
 - » travaux de sécurisation des piétons : quais de la République - Quais de la Marine : pose de 10 coussins ralentisseurs / rue de Paris : pose d'un coussin ralentisseur.
- **AUTRES ACTIONS, DOSSIERS, ÉVÈNEMENTS :**
 - » mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la création d'un arrêt de bus sur le site du centre commercial des Clairions,
 - » finalisation et chiffrage du diagnostic de l'état des voiries dans le cadre de l'élaboration du Programme Pluriannuel d'Investissement,
 - » élaboration d'un état des lieux chiffré des travaux de réfection et de maintenance à prévoir sur les ouvrages d'art de la ville,
 - » lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux de réfection de la passerelle de la Chaînette

SES MISSIONS

- Établir un diagnostic annuel de l'état des voiries par le biais d'une inspection détaillée.
- Établir le programme pluriannuel des opérations de voirie en fonction du diagnostic.
- Programmer les opérations annuelles de voirie.
- Assurer la maîtrise d'œuvre des opérations :
 - » en phase conception, en collaboration avec le Bureau d'Études,
 - » en phase réalisation.
- Établir les arrêtés et permis de voirie.
- Assurer la mission de surveillance des travaux concessionnaires.

EN CHIFFRES

798 000 € de travaux engagés toutes opérations confondues, dont **134 000 €** consacrés aux « petites opérations de voirie » et **664 000 €** consacrés aux opérations de voirie de plus grande ampleur
1 400 arrêtés établis

VERS 2015

- AMÉNAGEMENT DES RUES RENOIR ET FRAGONARD DANS LE CADRE DU RU.
- AMÉNAGEMENT DU GIRATOIRE CHAÎNETTE.
- RÉFECTION DE L'ÉTANCHÉITÉ ET DES CORNICHES DE LA PASSERELLE CHAÎNETTE.
- OPÉRATIONS DE RÉFECTION DE VOIRIE.
- MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ARRÊTS DE BUS SUIVANT PROGRAMME CA.
- MISE EN ACCESSIBILITÉ D'ITINÉRAIRE PIÉTONS.
- RÉFECTION DE COUCHE DE ROULEMENT.

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

VOIRIE REGIE

RENÉ BRETTE
03 86 52 55 50

SES MISSIONS

- Entretien et réparation des chemins en milieu rural.
- Fauchage des accotements, entretien des talus, fossés et parcelles sous gestion Ville.
- Désherbage chimique et thermique externalisé.
- Divers travaux de VRD : abaissements de bordures, création de cheminements piétons, fossés, assainissements, génie civil réseaux secs.
- Viabilité hivernale.
- Travaux de manutention
- Interventions urgentes en cas d'événements exceptionnels (inondations, éboulements, etc.).

Objectifs :

- Assurer le maintien en état du réseau voirie communal et de ses abords, en milieu urbain et rural, dans le cadre d'un programme en adéquation avec les moyens humains et financiers alloués.
- Répondre aux demandes des élus, administrés et services municipaux.

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie B : 1 agent
Catégorie C : 20 agents
Total : 21 agents

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (O11) : **285 285 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Renforcement des moyens qualitatifs d'interventions :
 - » Formation des agents (CACES, permis PL, SPL, stages techniques, sécurité, salons)
 - » Dotation de nouveaux matériels : 1 tractopelle KOMATSU en remplacement du tracto CASE obsolète, 2 tronçonneuses, 1 débroussailleuse, 1 souffleur à feuilles et 1 perche élagueuse en remplacement du matériel volé à Vaux en février 2014
- Recrutement d'un agent technique spécialisé VRD sur la commune de Vaux (en remplacement de l'agent en poste suite départ en CFA)



LES INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Champs d'actions :

- Milieu urbain :
 - » 160 km de chaussées à entretenir
 - » 220 km de bordures et trottoirs à entretenir et certains mobiliers urbains.
- Milieu rural 5 162 km de chemins ruraux, vicinaux à entretenir :
 - » fauchage mécanique et manuel Auxerre, Jonches, Laborde, Les Chesnez et Vaux (techniques du fauchage tardif).
 - » empierrement, busages, élagages des parties boisées.
- Activités saisonnières :
 - » en externalisation :
 - désherbage chimique des faubourgs : 369 000 m² (exclus : quartier Boussicats - Eco quartier Brichères).
 - désherbage thermique du Centre Ville - zones aquatiques et les Chesnez : 38 000 m².
 - » en régie :
 - viabilité hivernale du 15 novembre 2014 au 20 mars 2015 : 2 déneigements salages effectués en janvier et plusieurs salages ponctuels en préventif.
 - inondations, coulées de boues (épisodes en février et août).
 - gravillonnages (enduits) = 2 000 m² réalisés en juillet 2014.
 - enrobés : programmation sur les 11 quartiers par des réparations durables et qualitatives malgré une réduction de 20 % du budget.

EN CHIFFRES

Matériaux mis en oeuvre :

638,26 T enrobé à chaud	62,64 T gravillons porphyre
75,44 T enrobé stockable	644,55 T concassé GNT
10,15 T émulsion de bitume à 65%	188,9 T grave émulsion
116,24 T sables, gravier	

Dossiers traités :

556 demandes de travaux e-atal traitées en 2014, réparties sur les 6 corps d'état du service : fauchage, terrassement, maçonnerie, enduits, enrobés et activités saisonnières.

Ces demandes de travaux sont complémentaires à notre programme d'entretien.

VERS 2015

- **PLANIFICATION PRÉVISIONNELLE DES ACTIVITÉS DU SERVICE : MAÇONNERIES, REVÊTEMENTS DE CHAUSSÉES, TERRASSEMENTS, FAUCHAGES.**
- **EN ATTENTE DES PERSPECTIVES ORGANISATIONNELLES DE LA NOUVELLE DIRECTION CADRE DE VIE.**

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

CIRCULATION - ÉCLAIRAGE PUBLIC

SÉBASTIEN LEVAILLANT

03 86 94 83 54

SES MISSIONS

- Gestion du mobilier électrique du domaine public communal :
 - » maintenance et rénovation externalisés : éclairage public, sportif et de mise en valeur (9 000 points lumineux) compris suivi du contrat de fourniture d'électricité, conception et suivi des travaux d'éclairage extérieur,
 - » en régie : signalisation lumineuse tricolore, contrôles d'accès, bornes d'énergie, panneaux clignotants, radars éducatifs, horodateurs.
- Gestion de la signalisation : verticale (pose en régie) et horizontale (marquages en régie ou entreprises).
- Gestion du mobilier urbain : fabrication et pose en régie de potelets, barrières, bancs, etc.
- Gestion des aires de jeux publiques et scolaires
- Etudes et travaux de circulation, stationnement, création d'itinéraires cyclables
- Conduite des opérations d'enfouissement de réseaux
- Gestion des contrats de location des sanisettes à nettoyage automatique, de signalétique commerciale, de maintenance de vidéo-protection urbaine.

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent

Catégorie B : 2 agents

Catégorie C : 12 agents

Total : 15 agents

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : **1 195 381 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **REPLACEMENT** de 920 luminaires à lampe à vapeur de mercure.
- **ENFOUISSEMENT** des réseaux rue des Écoles à Jonches.
- **RÉNOVATION** de l'éclairage du Parc Sainte-Geneviève Phase 1.
- **RÉNOVATION** de l'éclairage du Bas de l'Allée du Foulon.



EN CHIFFRES

40 aires de jeux

2 000 panneaux

46 carrefours avec signalisation lumineuse tricolore

8 660 foyers d'éclairage public

140 projecteurs de mise en valeur des monuments

435 projecteurs pour équipements sportifs

57 horodateurs

549 demandes Allô-Mairie traitées.

Signalisation horizontale en régie :

1 500 kg d'enduit soit **775 m²** (équivalent de **130** passages piétons de 3m x 5m)

5 000 kg de peinture soit

18 500 m² (soit la surface de 3 terrains de football)

Pose de mobilier en régie : environ **800** barrières, potelets, etc.

VERS 2015

ÉCLAIRAGE PUBLIC : SUITE ET FIN DU PROGRAMME DE REMPLACEMENT DES LUMINAIRES À LAMPE À VAPEUR DE MERCURE ET RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DES RUES RENOIR ET FRAGONARD.

EXTENSION DU STATIONNEMENT *payant sur Voirie.*

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

ASSAINISSEMENT TRAVAUX

JEAN-MICHEL WEBER

03 86 94 83 61

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie B : 1 agent

Catégorie C : 1 agent

Total : 2 agents

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Avenue d'Egriselles : 140 ml de collecteur EP pour un montant de 73 632 € TTC.
- Boîtes de branchements des mises en conformité des riverains de Vaux, Jonches, Laborde : 21 boîtes pour un montant de 57 832 € TTC.
- Rue Gérot : 811 ml de collecteur / branchement EU pour un montant de 399 826 € TTC et 330 ml de collecteur / branchement EP pour un montant de 118 579 € TTC.
- Rue de la Tuilerie : 90 ml de collecteur / branchement EU pour un montant de 37 556 € TTC.
- Allée de Gascogne : 100 ml de collecteur EU réhabilité par chemisage pour un montant de 17 956 € TTC.

VERS 2015

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT 2015 : REMPLACEMENT OU EXTENSION DE RÉSEAUX AVEC UN PROGRAMME PLURIANNUEL, QUI SERA À VALIDER AVEC L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE POUR OBTENIR DES SUBVENTIONS DU 10ÈME PROGRAMME.

TRAVAUX DE MISES EN CONFORMITÉ DES RIVERAINS SUR LA COMMUNE DE VAUX ET LES HAMEAUX DE LABORDE ET JONCHES, AVEC LA PHASE DCE ET RÉALISATION.

LE MARCHÉ ACCORD CADRE 2014/2015 PERMETTRA DE RÉALISER LE PROGRAMME SUR L'ANNÉE.

CES TRAVAUX DE RÉSEAUX SONT ESTIMÉS À 1 200 000 € TTC POUR LES COLLECTEURS ET BRANCHEMENTS D'EAUX USÉES ET UNITAIRES ET ESTIMÉS À 200 000 € TTC POUR LES COLLECTEURS ET BRANCHEMENTS D'EAUX PLUVIALES.

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

EAU ENVIRONNEMENT

FRANÇOISE DUPRE

03 86 94 83 55

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie B : 1 agent

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : **209 994 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Poursuite et finalisation de l'étude sur le bassin versant du ru des Caillottes.

- Solde du contrat DSP actuel et mise en place du futur contrat avec VEOLIA Eau.
- Etude sur le bassin versant du ru des Caillottes.
- Création du bassin d'infiltration- restitution, chemin des Pieds de Bouquin.
- Suivi de l'AMO pour la future DSP assainissement.

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Dans le cadre du contrat d'affermage sur l'année 2014 :

- Suivi de l'autosurveillance des réseaux d'assainissement.
- 500 enquêtes de conformités annuelles chez les riverains.
- Curage préventif annuel de 41 145,1 ml ainsi répartis :
 - » de 25,2 km de réseaux d'eaux usées.
 - » de 10,5 km de réseaux d'eaux pluviales.
 - » de 5,4 km de réseaux unitaires.
- Inspection télévisée annuelle de 24,400 km réseaux.
- Suivi de l'entretien de 283 km de réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes :
 - » 15 postes de relèvement.
 - » 3 122 avaloirs.
- Conventions industrielles :
 - » Nombre de conventions signées : 17.
 - » Nombre de conventions en cours : 17.

EN CHIFFRES

1 275 ml de travaux sur les réseaux d'eaux usées

470 ml de travaux sur les réseaux d'eaux pluviales

SES MISSIONS

- Programmer les travaux annuels d'assainissement et d'eaux pluviales.
- Assurer la maîtrise d'œuvre de ces travaux : phase conception (avec le bureau d'études de la DETP), DCE, analyses des marchés subséquents, suivi des travaux, conduite d'opération.
- Assurer la mise en conformité des branchements des riverains pendant les phases de travaux neufs.
- Obtenir des subventions auprès de l'Agence de l'Eau.
- Répondre aux sollicitations des riverains via le service Allô-Mairie.
- Contrôler les règles de l'art de pose des branchements par le délégataire.



SES MISSIONS

- Suivre le contrat du délégataire des réseaux d'assainissement.
- Gérer le budget de la défense incendie (entretien et travaux).
- Réalisation et/ou suivi de diverses études et travaux en lien avec l'environnement : réfection des berges, entretien des cours d'eau, pollution, etc.
- Instruction des permis de construire et assistance au suivi du renouvellement urbain pour les parties voirie, assainissement, éclairage (54 sur l'année 2014).
- Étude et mise en place des conventions de rejet des eaux industrielles au réseau d'assainissement.

PIERRE DELPEUT
03 86 72 44 50



LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 2 agents
Catégorie B : 3 agents
Total : 5 agents

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

OPÉRATIONS LIVRÉES EN 2014 :

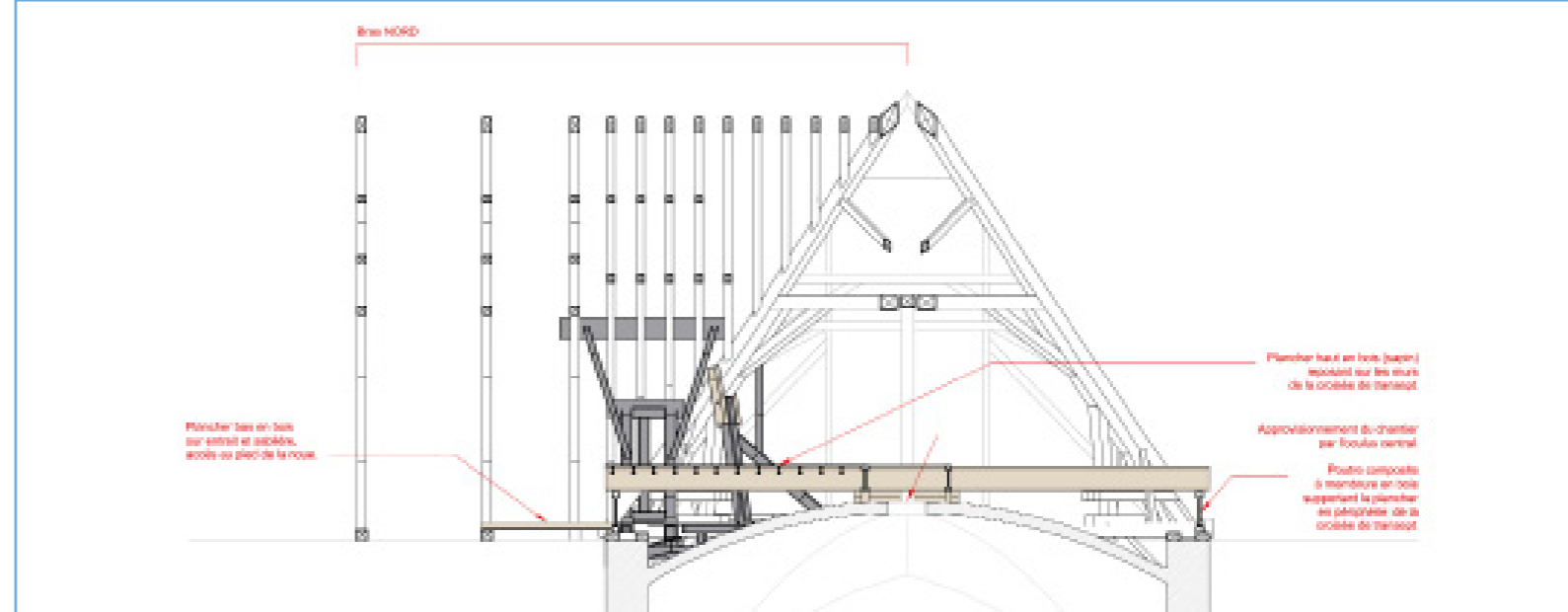
- installation d'un Système de Sécurité Incendie (SSI) à l'Hôtel de Ville,
- isolation thermique des façades ex-FJT au Pôle Rive Droite,
- démolition de locaux de l'ex-fonderie Auxerroise, dans le cadre de l'aménagement du parc de stationnement de proximité,
- municipalisation du gymnase de l'AJA omnisports,
- programme 2014 de mise en accessibilité,
- programme 2014 de mise en place d'alarme incendie,
- travaux d'urgence sur la chapelle Jacques Amyot,
- amélioration de la ventilation au SNAS,
- rénovation du logement du gardien de l'Hôtel de Ville,
- restructuration des sanitaires de la maternelle Brichères.

OPÉRATIONS SE POURSUIVANT EN 2015 :

- restructuration – extension de la Maison de quartier Sainte-Geneviève,
- programme de sécurisation des interventions en toiture,
- aménagement de bureaux au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, place Maréchal Leclerc,
- Auxerrexpo : amélioration thermique, aménagement d'un auditorium, mise en conformité du SSI et du désenfumage,
- programme de mise en conformité électrique,
- programme de mise en place d'équipements d'alarme,
- programme de mise en sécurité incendie et en accessi-

SES MISSIONS

- Organiser et conduire les opérations d'aménagement et de construction des bâtiments propriété de la Ville d'Auxerre. L'opération débute par les études préalables établies à partir du projet du service, et qui comprennent l'étude d'opportunité et l'étude de faisabilité (obligatoire selon l'article 2 de la loi MOP).
- Ceci permet la rédaction d'un programme de travaux pour la consultation des MOE.
- Le MOE retenu assure la conception de l'ouvrage (APS, APD, PRO, DCE) et sa réalisation (ACT, VISA, DET, AOR)
- L'opération s'achève pour le service, à la fin de la garantie de parfait achèvement soit 1 an après la réception des travaux.



EN CHIFFRES

18 études réalisées sans travaux à la suite

78 opérations en cours en décembre 2014

Une moyenne de **17 opérations** par conducteur d'opérations dont **33 opérations** en maîtrise d'œuvre externe

45 opérations en maîtrise d'œuvre interne

2 276 253 € TTC engagés en 2014

273 ordres de service émis.

bilité ERP, amélioration de la protection des biens de l'Abbaye Saint-Germain,

- mise en conformité partielle des installations électriques du cœur et du déambulatoire de l'église Saint-Germain,
- création de locaux pour la DEV secteur Sud,
- amélioration des locaux de la crèche Kiehlmann,
- CSLSM : réparation de la ventilation de la grande salle, études sur la création d'un sas,
- études sur l'Agenda d'Accessibilité Programmée,
- réparation et amélioration suite à l'incendie du vestiaire Jeunes AJA Football,
- création d'installation solaire thermique au Stade Auxerrois,
- études sur le restaurant scolaire du Pont,
- renforcement de la noue du transept nord-est de la cathédrale Saint-Etienne,
- restauration et mise en valeur de l'église Saint-Pierre,
- programme d'amélioration de la qualité de l'air,
- programme de mise en place de robinets thermostatiques,
- aménagement de la cour du Pôle Enfance des Rosoirs,
- études préalables pour la construction de locaux sportifs au stade Pierre Bouillot,
- amélioration du confort acoustique au restaurant scolaire Martineau des Chesnez.

VERS 2015

PRÉPARATION DES MISES EN ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉES ET DE LA RATIONALISATION DU PATRIMOINE BÂTI.

DIRECTION DES BÂTIMENTS

GESTION DU PATRIMOINE BÂTI ET ENERGIES

PIERRE-ANTOINE GERVAIS

03 86 72 48 66

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent

Catégorie B : 2 agents

Catégorie C : 2 agents

Total : 5 agents

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : **3 348 503 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **INTÉGRATION** du service « Affectation du Patrimoine Bâti » (1 agent).
- **INDEMNISATION** financière du sinistre incendie du vestiaire jeunes de l'AJA (211 000 €).
- **REPRISE** en gestion directe du complexe gymnique (ex AJA Omnisports) et du Conservatoire de Musique et de Danse (ex EPCCY).
- **MISE EN PLACE** de la nouvelle DSP Chauffage urbain.
- **PARTICIPATION** aux commissions de sécurité et suivi de la levée des observations.

SES MISSIONS

Au sein de la Direction des Bâtiments, le GPBE remplit les missions du propriétaire des bâtiments.

- Gestion locative du patrimoine bâti : affectation des locaux et application des contrats/conventions/baux (plans de maintenance et consignes).
- Gestion des dépenses d'énergie et de fluide (électricité, chaleur, gaz, eau) et des recettes locatives (loyers, charges).
- Gestion du contrat Chauffage et des DSP électricité/gaz/chauffage urbain.
- Gestion des données patrimoniales et d'exploitation (archives, plans, etc.).
- Gestion des vérifications réglementaires : installations électriques, ascenseurs, sécurité incendie.
- Gestion des prescriptions des commissions de sécurité relatives aux bâtiments.
- Gestion des sinistres « Dommages Aux Biens » et « Dommages Ouvrages » (réparation financière et technique).
- Participation à l'optimisation du patrimoine bâti.
- Gestion événementielle quotidienne sur l'ensemble des bâtiments communaux.



EN CHIFFRES

266 336 m² de planchers assurés et entretenus

7 conventions de mise à disposition et baux élaborées

21 dossiers sinistres DAB déclarés et instruits

334 rapports analysés relatifs à la vérification des installations électriques

4,3 M€/an de budget fonctionnement dont dépenses liées aux énergies et fluides :
417 K€ eau,
1 304 K€ élec. + gaz
946 K€ chauffage

110 chaufferies exploitées

545 déclarations d'incidents et dépannages chauffage

3 600 factures traitées

595 K€ récupérés auprès des locataires (charges)



VERS 2015

PRÉPARATION À LA DÉMARCHE D'OPTIMISATION DU PATRIMOINE BÂTI, PAR LA MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE ET DE MOYENS SUFFISANTS.

PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT DE L'E-ADMINISTRATION, PAR L'INFORMATISATION DES OUTILS PERMETTANT UNE AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ET DE LA TRAÇABILITÉ DU TRAITEMENT DES DOSSIERS.

DIRECTION DES BÂTIMENTS

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

MAGALI DOIX
03 86 72 48 67

SES MISSIONS

Mettre en œuvre, sur le patrimoine bâti propriété de la Ville, les engagements décidés par la Ville, de :

- réduction des consommations d'énergie,
- réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- amélioration de la qualité de l'air intérieur et du confort des usagers,
- prise en compte de l'environnement.

Animer et contribuer à la mise en place et l'application du Plan Climat Énergie Territorial de la Ville pour le volet Bâtiments :

- proposer et mettre en œuvre les actions visant à

atteindre les objectifs des lois Grenelle,

- sensibiliser les agents et exploitants,
- faire émerger des actions liées à la mutualisation de locaux, optimisation de surfaces et évolution du patrimoine bâti.

Accompagner les 3 services de la Direction des bâtiments à la mise en œuvre d'actions de maîtrise de l'énergie, de développement des énergies renouvelables et de qualité environnementale des bâtiments (QEB) dans toutes opérations de travaux, d'entretien ou de maintenance.

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL (PCET)

La Direction des bâtiments porte 1/3 des actions que comprend le PCET actuel. Le programme 2013/2020 d'économie d'énergie sur le patrimoine bâti vise à mettre en œuvre les objectifs des 3 x 20 du Grenelle 2.

- mise en œuvre du programme annuel, composé d'actions d'amélioration énergétique de l'existant, d'optimisation/mutualisation du patrimoine bâti, de sensibilisation des utilisateurs aux éco-gestes, d'études techniques,
- suivi du programme annuel et restitution au chef de projet Plan Climat,
- élaboration de proposition d'optimisation du patrimoine bâti.

AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

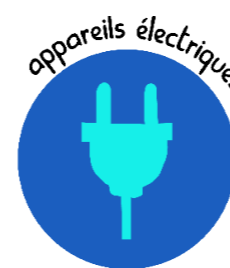
- mise en œuvre de programmes d'actions issus de la campagne d'audits et autres diagnostics,
- élaboration de prescriptions énergétiques et environnementales et suivi de leur mise en œuvre par les services : Maison de Quartier Sainte-Genève, amélioration thermique Auxerexpo, première tranche Conservatoire de Musique, etc.
- suivi climatique des réserves de l'Abbaye Saint-Germain et diagnostic,
- réalisation de l'étude de faisabilité pour la restructuration des écoles Courbet et Renoir, en y associant les services à la population : bibliothèque, centre de loisirs, mairie annexe et halte garderie,
- gestion quotidienne d'interventions d'économies d'énergie sur le patrimoine bâti (bâti et équipements techniques),



EN CHIFFRES

8 actions
PCET suivies

Interventions
sur environ 25
bâtiments environ



- veille à la garantie de bon fonctionnement des équipements,
- audit énergétique sur les 2 sites du Conservatoire de Musique et de Danse

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- suivi de la réalisation de deux installations solaires thermique : vestiaires foot du Stade Auxerrois et AJA amateurs – vestiaires foot

ACCOMPAGNEMENT QEB DU SERVICE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

- accompagnement technique des ateliers en fonction des projets,
- définition et suivi des programmes annuels des ateliers : programme issu des réunions eco-gestes écoles et programme annuel QEB par atelier.

SENSIBILISATION DES AGENTS ET EXPLOITANTS DES BÂTIMENTS À L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

- communication et affichage des consommations énergétiques des écoles et des équipements sportifs à l'entrée de chaque site.

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

- accompagnement des services dans la définition des prestations de travaux d'amélioration : crèche Cabriole, maternelle Pont, maternelle Rive Droite, etc.

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- réparation de la mise en place du processus de valorisation en propre pour un dépôt début 2015.

SUIVI ÉNERGÉTIQUE

- étude de faisabilité pour la mise en place du service énergétique du patrimoine.

VERS 2015

MISE EN PLACE DE LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, REPRENANT NOTAMMENT LES MISSIONS DU SERVICE QEB ET UNE PARTIE DES MISSIONS ACTUELLES DE LA DIRECTION HYGIÈNE ET GESTION DES RISQUES.

ENGAGER LA DÉMARCHÉ DE LABELLISATION CIT'ERGIE.

DIRECTION DES BÂTIMENTS

MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

ERIC PELLERIN
03 86 42 07 10



SES MISSIONS

Le service, par le biais de ses trois entités que sont les ateliers de la régie, le département travaux en entreprises et le département nettoyage, intervient en maintenance, qu'elle soit curative/corrective ou préventive.

Les enjeux, outre patrimoniaux (maintien en état de quelques 300 bâtiments sur 200 sites pour 280 000 m² de plancher), sont réglementaires (mises en conformité des Établissements Recevant du Public), de bon fonctionnement, et sanitaires.

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie B : 5 agents
Catégorie C : 46 agents (Equivalent Temps Plein : 45,3)
Total : 51 agents (ETP : 50,3)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : 1 115 052 €

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

MOBILITÉ INTERNE :

permutation entre un conducteur d'opérations de la Maintenance et un conducteur d'opérations des Travaux Neufs, un agent couvreur muté à l'Administration Générale.

RECRUTEMENT DE 3 AGENTS (1 conducteur d'opérations, 1 couvreur et 1 plombier en contrat 6 mois).

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Opérations par les ateliers de la régie :

- programme pluriannuel d'entretien des menuiseries extérieures (atelier peinture/vitrierie),
- travaux de mise en conformité suite aux commissions de sécurité ou rapports du bureau de contrôle (électricité),
- mise en œuvre des actions Qualité Environnementale des Bâtiments :
 - » programme baies BBC (locaux pôle événementiel),
 - » programme isolation de combles (élémentaire Brazza pour 450 m²),
 - » programme économie de fluides,
- Muséum d'Histoires Naturelles : réaménagement de locaux pour accueillir les réserves Poitou.

EN CHIFFRES

4 995 interventions dont ...

575 urgentes
22 sinistres
58 vandalismes
24 désordres
47 intempéries
154 en sous-traitance (principalement plomberie espaces verts)

... le tout générant **1 250 commandes de matériels et matériaux.**

Maintenance entreprises :

- suivi de 16 contrats de maintenance préventive et corrective (ascenseurs, extincteurs, traitement d'eau du SNAS, SSI, alarmes, etc.),
- travaux scolaires : réfection de salles de classe, réfection de sanitaires, protections solaires, programme de conformités électriques, programme de conformités SSI.

Opérations par le département travaux en entreprises :

- cuisine centrale : remplacement de la verrière ainsi que le transformateur et des cellules électriques,
- programme de mise en conformités électriques,
- programme de protections solaires hors scolaires.

Maintenance nettoyage :

- l'entretien ménager de locaux est réalisé en régie sur 37 sites pour une surface de 13 400 m², et par entreprises sur 20 sites pour une surface de 24 400 m², soit une surface totale entretenue de 37 800 m². Pour l'entretien ménager réalisé par entreprises, une consultation a été lancée au second semestre. Le résultat de cette consultation génère une économie de 63 000 € par rapport au coût 2014,
- acquisition, gestion et fourniture de produits et matériels d'entretien ménager pour l'ensemble des services de la collectivité.



VERS 2015

PASSAGE DE LA GESTION DES INTERVENTIONS DES ATELIERS DE LA RÉGIE ET DU DÉPARTEMENT NETTOYAGE SOUS ATAL.

DIRECTION DES ESPACES VERTS

STÉPHANE CUZON

03 86 72 91 70

EN CHIFFRES

200 hectares d'espaces verts

7 000 arbres

200 000 plantes à massifs

84 467,15 heures de travail effectif

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent

Catégorie B : 5 agents

Catégorie C : 59 agents (Equivalent Temps Plein : 58,4)

Total : 65 agents (ETP : 64,4)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : **291 623 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **SQUARE DES PETITS PRINCES** : réalisation du terrain multi-sports (27 735 €).
- **SQUARE SAINT AMÂTRE** (phase 3) : réalisation des allées, borne à eau et aires de jeux (48 600 €).
- **SQUARE DES GRIOTTES** : extension du square et réalisation d'une piste cyclable (27 075 €).
- **SQUARE DE LA TURGOTINE** : étude externalisée du projet (6 878 €).
- **ALLÉE DU FOULON** : aménagement des abords, plantations et engazonnements (21 211 €).
- **PARC SAINTE-GENEVIÈVE** : fin des travaux de la phase 1, engazonnement, plantations, mobilier (136 018 €).
- **RUGBY CLUB AUXERROIS** : mise en arrosage automatique du 2^{ème} terrain (27 956 €).
- **CARREFOUR RUE DU PONT/QUAI DE LA RÉPUBLIQUE** : arrosage automatique et gazon de placage d'un espace (3 732 €).
- **CIMETIÈRE DES CONCHES** : engazonnement des allées (7 380 €).

SES MISSIONS

- Gestion et entretien des espaces verts de loisirs et de sports.
- Gestion administrative et technique des cimetières.
- Études et travaux sur les nouveaux espaces.

VERS 2015

- **SQUARE SAINT-AMÂTRE TRANCHE 4**
- **COULÉE VERTE**
- **ARBORETUM**
- **JARDINS PARTAGÉS À LA ZAC SAINT-SIMÉON**
- **ECO-PÂTURAGE**



SERVICE ALLÔ-MAIRIE

CHRISTINE HIPPOLYTE

03 86 42 09 83

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie B : 1 agent

Catégorie C : 4 agents (Equivalent Temps Plein : 3,8)

Total : 5 agents (ETP : 4,8)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (O11) : **1 297 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Développement du travail sous e-atal et Atal pour mise en commun avec les autres services de la Ville.
- Transfert des demandes par e-atal à certains prestataires et autres organismes (CG, OAH, F Télécom, EDF, etc.).
- En plus des missions générées par les dossiers, l'équipe mobile réalise une veille technique sur l'ensemble du territoire communal. Ces missions représentent une moyenne de 4 interventions supplémentaires par jour. Ex : dépôt d'absorbant sur la chaussée, mise en sécurité, ramassage de déchets éparpillés, enlèvement de tags sur supports lisses, rebouchage provisoire de nids de poule, réparations d'urgence, etc.

EN CHIFFRES

4 029 dossiers traités (38 188 dossiers traités depuis le 1^{er} janvier 2006)

20 appels en moyenne reçus par jour grâce au numéro vert (30 % renseignés immédiatement et 70 % nécessitant une ouverture de dossier)

VERS 2015

AU SEIN DE LA NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES LES MISSIONS DEVRONT S'ADAPTER POUR ÉVOLUER VERS DES MISSIONS PLUS LARGES TANT AU NIVEAU DE L'ACCUEIL QUE DES CHAMPS D'INTERVENTION DE L'ÉQUIPE MOBILE.

SES MISSIONS

Le service Allo-Mairie s'inscrit dans une démarche d'écoute, de proximité et de modernisation du service public. Il est destiné à recueillir, centraliser, traiter, rediriger et effectuer le suivi de toutes les demandes des citoyens, des conseils de quartiers et assemblées de quartiers, dans les domaines suivants : voirie, espaces verts, propreté, signalisation, éclairage public, hygiène, problèmes de voisinage, etc.), par différents moyens tels que téléphone, mails, site internet de la Ville, courrier, etc.

Les missions ont évolué en parallèle des différentes actions entreprises par la municipalité. En fonction des problèmes rencontrés, des rencontres sur site sont nécessaires.



DIRECTION DE LA GESTION DU DOMAINE PUBLIC

WILLIAM BIENIAK

03 86 52 55 00



SES MISSIONS

- Cadrer et définir les règles d'utilisation du domaine public conformément aux réglementations en vigueur.
- Organiser certaines manifestations sur le domaine public : Fête Foraine, Foire Saint-Martin, spectacles itinérants, vides greniers, etc.
- Gestion des marchés de la Ville (*Arquebuse, Sainte-Geneviève et MACO*).
- Suivre les dossiers d'autorisations d'occupation du domaine public, des taxis, des ventes exceptionnelles, des ventes aux déballages, des activités promotionnelles privées, etc.
- Gérer le parc de stationnement payant (parkings enterrés et de surfaces).
- Assurer la perception des recettes liées à l'utilisation du domaine public.
- Contrôler et surveiller la voirie en matière de stationnement.
- Gérer les terrasses et déballages.
- Gérer les contentieux liés aux occupations du domaine public.

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent
Catégorie B : 1 agent
Catégorie C : 16 agents
Total : 18 agents

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (O11) : **18 120 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Déménagement de la direction place du Maréchal Leclerc.
- Nombreux arrêts/ accidents (agents de propreté, gardiens, ASVP).

EN CHIFFRES

995 000 € régies en recettes

210 marchés suivis (mardis, mercredis, vendredis et dimanches).

190 dossiers d'occupation du domaine public

9 195 timbres amendes rédigés (9 647 en 2013 ; 14 989 en 2012 et 20 494 en 2011).

VERS 2015

**REDISTRIBUTION DES MISSIONS DES DROITS DE PLACE
SUR D'AUTRES SERVICES.**



DIRECTION PROPRETÉ ET LOGISTIQUE

ÉLISE ROUSSELOT
03 86 42 04 63

SES MISSIONS

- Coordination et suivi des activités des services Propreté et Logistique.
- Suivi financier de la DPL
- Gestion administrative et technique du parc véhicules et engins.
- Instruction des dossiers d'acquisition de nouveaux véhicules et engins.
- Suivi du contrat assurance de la flotte automobile.
- Gestion des sinistres.
- Suivi des contrats d'entretien véhicules et engins.
- Suivi des consommations, kilométrages, émissions de CO2 des véhicules de la Ville et de la Communauté de l'Auxerrois.
- Gestion de la station carburants du CTM pour la Ville et la Communauté de l'Agglomération.
- Approvisionnement en carburants des véhicules et fourniture des cartes de télépéage.
- Approvisionnement en fuel domestique des bâtiments
- Suivi des commandes investissement en matériels pour les services de la Ville.
- Suivi des redevances et taxes véhicules et radiotéléphones.

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent
Catégorie B : 1 agent
Catégorie C : 1 agent

Total : 3 agents

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Marché de carburants 2015-2018 pour la Ville et la Communauté de l'Auxerrois.
- Remplacement de l'automate de gestion des distributions des carburants.
- Achat d'une chargeuse pelleuse Komatsu pour le service voirie.
- Achat de deux berlines Peugeot 108.
- Achat d'un véhicule utilitaire Renault Kangoo.

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉS

FACTURATION AU C.C.A.S. ASSOCIATION SOUS CONVENTION :

- coût de l'entretien des véhicules : 4 502 €
- coût des carburants : 6 485 €

VENTE DE VÉHICULES ET MATÉRIELS RÉFORMÉS :

- pour un montant global de : 46 655 €



EN CHIFFRES

56 611 litres de
fioul consommés

Gestion des sinistres :

18 avec tiers
(dont 12 respon-
sables)

23 sans tiers
(dont 22 respon-
sables)

12 bris de glace

CONSOMMATIONS CARBURANTS :

	Ville d'Auxerre	Communauté d'Agglomération
Gazole	158 244 litres	148 378 litres
SP 98	19 863 litres	2 299 litres
SP 95	20 556 litres	2 086 litres
GPL	14 807 litres	/
Fioul carburant	537 litres	4 621 litres



VERS 2015

- CONTRÔLE QUINQUENNAL DE LA STATION CARBURANTS AU TITRE DES ICPE.
- ACQUISITION DE NOUVEAUX VÉHICULES DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT DU PARC.
- TRAVAIL SUR L'OPTIMISATION DU PARC.
- ÉLABORATION D'UNE CHARTE SUR L'UTILISATION DES VÉHICULES.
- SUPPRESSION DU FUEL DOMESTIQUE À USAGE DE CARBURANT AU PROFIT DU GASOIL NON ROUTIER.



DIRECTION PROPRETÉ ET LOGISTIQUE

LOGISTIQUE

FRÉDÉRIC LARAT
03 86 42 04 70



LES MOYENS HUMAINS

Catégorie B : 1 agent
Catégorie C : 18 agents

Total : 19 agents

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (O11) : **666 762 €**

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉS

PARC ÉLECTROMÉNAGER :

909 appareils électroménagers, sono, Hi-Fi dont : 25 fours ventilés, 37 armoires froides, 17 congélateurs, 72 réfrigérateurs, 37 fours micro-ondes, 2 gazinières, 30 cuisinières, 50 lave-linge, 25 lave-vaisselle, 19 sèche-linge, 58 téléviseurs, 12 chaînes Hi-Fi, 103 radios cassettes/CD, 6 magnétophones, 36 magnétoscopes, 4 combinés TV magnétoscope, 35 lecteurs DVD, 13 caméscopes, 16 rétro projecteurs, 16 projecteurs diapos, 14 déshumidificateurs.

PARC MATÉRIEL NETTOYAGE :

27 monobrosses, 32 aspirateurs eau, 112 aspirateurs poussière, 18 autolaveuses.

PARC RADIOTÉLÉPHONE :

70 appareils dont 45 sur véhicules.

PARC MOBILIER :

Ensemble des mobiliers des écoles maternelles et élémentaires d'Auxerre et des communes associées, des centres de loisirs et des maisons de quartier, des services municipaux, de différents bâtiments communaux (bibliothèques, musées, crèches, etc.).

MANIFESTATIONS DIVERSES :

55 installations électriques et 118 sonorisations pour manifestations municipales.

VÉHICULES ET AGENTS :

4 agents, 3 véhicules (2 depuis le 20/10/2014), 20 830 km parcourus en 2014, 616 interventions.

STOCKS :

Gestion de 5 stocks (produits d'entretien, propreté, habillement, restauration scolaire, papeterie), soit environ 753 articles. Réception, stockage, distribution, livraison.

MATÉRIELS DE PRÊT :

Gestion, mise à disposition, chargement et déchargement de matériel de prêt (panneaux, barrières, plateaux, chaises, podiums, tables, tribunes).
607 prêts pour un montant de 407 535 €.

AUTRES MATÉRIELS :

Réception et stockage de mobilier neuf et de mobilier réaffecté.
Réception et stockage de divers matériels.

SUIVI ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DES PRÊTS DE VÉHICULES :

Mini-Bus QJC (8608) 201 demandes - 154 effectuées - 7 881 km.
Mini-Bus QJC (8609) 203 demandes - 153 effectuées - 9 813 km.
Mini-Bus des Sports - 11 083 km.

VÉHICULES ET AGENTS :

8 agents, 6 véhicules et 2 engins (1 élévateur, un chariot gerbeur, 2 poids lourds, 2 fourgons, 1 véhicule utilitaire, 1 nacelle), 35 277 km parcourus.

MANIFESTATIONS :

756 interventions, 21 811 chaises.
Livraison et montage de matériel (barrières, podiums, tribunes, tables, chaises) pour manifestations municipales et associatives.
12,14 km de barrières, 2 066 m² de podium hors scène mobile, 7,99 km de tables et plateaux.

PARC VÉHICULES :

environ 1 729 interventions sur environ 238 véhicules, engins Ville d'Auxerre et 59 véhicules ABAS, CA, CCAS, Stade Auxerrois.
6 agents, 2 véhicules, 12 284 kms parcourus.

SES MISSIONS

- Maintenance du mobilier et des matériels électroménagers et sono.
- Maintenance du parc véhicules et engins.
- Gestion du matériel de prêt.
- Gestion des stocks pour divers services.
- Appui logistique sur événementiels et divers.

DIRECTION PROPRETÉ ET LOGISTIQUE

PROPRETÉ URBAINE

ÉLISE ROUSSELOT
03 86 42 04 63



SES MISSIONS

- Assurer la propreté de la cité :
 - » balayer et laver les voiries du domaine public,
 - » assurer la propreté avant et après manifestations,
 - » nettoyer les sanitaires publics et les urinoirs sauvages,
 - » nettoyer les marchés et les cours d'écoles,
 - » vider et assurer la maintenance des corbeilles de propreté,
 - » collecter les dépôts sauvages.
- Lutter contre les déjections canines : approvisionner et entretenir les distributeurs Toutounets.
- Enlever les tags et les affiches non autorisées.
- Gérer les déchets des services :
 - » évacuer les déchets spécifiques des services et s'assurer de leur traitement,
 - » gérer le parc de conteneurs et de caissons,
 - » appui, conseil et gestion des prestations de traitement.
- Conduire l'expérimentation du zérophyto sur le quartier des Boussicats :
 - » réguler la végétation sur les trottoirs et pieds d'arbre,
 - » assurer l'émondage,
 - » assurer une veille technique sur le quartier.

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent
Catégorie B : 1 agent
Catégorie C : 32 agents (Equivalent Temps Plein : 31,5)
Total : 34 agents (ETP : 33,5)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (O11) : **332 719 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Nouveau marché pour le recyclage des balayures de voiries (réduction du coût de 27 %).
- Réorganisation des opérations de nettoyage du centre-ville.
- Acquisition d'une mini-benne dédiée au vidage des corbeilles de propreté, réorganisation de la mission de vidage des corbeilles et de l'entretien des points noirs.
- Impact de l'aménagement des quais, opération de communication sur les déjections canines.

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉS

MOYENS MÉCANIQUES :

2 balayeuses sur châssis, une balayeuse compacte, 2 balayeuses articulées, 1 micro-balayeuse, 1 laveuse, 5 fourgons dont 1 équipé d'un hydrogommateur et 1 équipé d'un nettoyeur haute-pression. 1 camion-benne de – de 3,5 tonnes, 1 camion-grue, 1 camion à bras ampliroll (transport de caissons), 3 transporteurs électriques, 3 véhicules utilitaires dont 1 équipé d'un nettoyeur haute-pression.

PARC À GÉRER :

32 caissons déposables, 800 corbeilles, 100 distributeurs de sacs à déjections canines.

DEMANDES REÇUES :

702 demandes dont 284 provenant d'Allô-Mairie.

TRAVAIL RÉALISÉ :

42 430 heures de travail dont 2 545 suite à des demandes d'intervention.
416 heures de travail réalisées par des condamnés à un travail d'intérêt général.
4 850 m³ de déchets retirés de la voie publique.

EN CHIFFRES

Tags :

230 interventions pour nettoyage soit :
577 m².

Surfaces à entretenir :

160 km de chaussées soit
727 000 m²
416 000 m² de trottoirs
4 sanitaires publics
12 groupes scolaires

DÉCHETS DES SERVICES :

450 conteneurs répartis sur l'ensemble des sites municipaux faisant l'objet d'une redevance spéciale de 131 650 €. 2 217 tonnes de déchets des services gérés (145 500 € TTC) :

- 540 tonnes de déchets verts envoyés en compostage,
- 1 206 tonnes de balayures,
- 194 tonnes de déchets non valorisables enfouis,
- 101 tonnes de gravats,
- 7 tonnes de déchets dangereux.



DIRECTION DE LA COMMUNICATION

CHRISTIAN SAUTIER

03 86 72 43 31

LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent
Catégorie B : 1 agent
Catégorie C : 7 agents

TOTAL : 9 agents

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : **106 041 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **L'ACTIVITÉ** de l'année 2014 a été marquée, au cours du premier trimestre, par l'encadrement de la communication par la législation sur les campagnes électorales. Jusqu'à l'élection du nouveau maire, tous les actes de communication financés par la Ville devaient strictement respecter les principes de neutralité et d'égalité. Afin de respecter le principe d'antériorité des actions de communication, la Ville ne pouvait pas communiquer à l'aide de nouveaux supports ou outils.
- **DANS UN SECOND TEMPS**, la communication a participé à la rédaction du plan de mandat.

Autres temps forts

- » l'accompagnement par la pannautique des principaux chantiers menés par la Ville,
- » les actions habituelles en lien avec la démocratie de proximité,
- » la présence de plus en plus forte de la communication sur Facebook (plus de 3 700 amis).

Actions récurrentes auprès des autres services :

- » Cabinet : agenda du maire transmis à la presse, aux directeurs généraux, au cabinet et mis en ligne chaque semaine sur le site de la Ville. Organisation des conférences de presse, lien entre les élus et la presse.
- » Événementiel : inaugurations, suivi des relations presse, contacts avec les organisateurs, tracts, contacts directs avec la population, promotion d'événements.
- » Travaux urbains : en relation avec la mise en service de la nouvelle charte graphique et l'accélération du plan de mandat, déclinaison d'outils de communication, flyers, panneaux,



EN CHIFFRES

110
affiches réalisées
en interne

110 invita-
tions

87 flyers

8 journaux
thématiques
(Vaux, Foyer
Gouré, Laborde)

courriers. Conférences de presse régulières.

- » Urbanisme : accompagnement de l'ANRU, film, courriers, panneaux, relations presse.
- » Quartiers-jeunesse-citoyenneté : mise en place de la concertation sur les projets de travaux à Sainte-Genève, suivi des activités du service, flyers.
- » Sports : promotion vacances à la ville, plaquette école d'initiation sportive, accompagnement des premières assises du sport à Auxerre.
- » Culture : promotion d'événements, expositions, concerts.
- » Enfance : réalisation du cahier des parents.



A LA REPROGRAPHIE, l'objectif général de diminution du nombre de photocopies couleur est toujours tenu. La réactivité a été par ailleurs accélérée.

LES OUTILS

Auxerre Magazine
(10 numéros par an)
Le Lien,
Site internet,
Newsletter
Affichage municipal
Flyers, panneaux
Facebook

VERS 2015

- **MARCHÉ ET ACQUISITION DU NOUVEAU PHOTOCOPIEUR POUR LA REPROGRAPHIE.**
- **RÉFLEXION SUR LE NOUVEAU SITE INTERNET.**
- **INTÉGRATION DE LA COMMUNICATION À LA NOUVELLE DIRECTION @CCUEIL-COMMUNICATION.**



SES MISSIONS

- Informer la population des actions et des projets de la Ville liés notamment au déroulé du plan de mandat.
- Valoriser les actions de la Ville.
- Assurer la promotion de la Ville en veillant au développement d'une image positive.
- Relations presse : aider et conseiller les services dans leurs actions de communication ; assurer la liaison entre les journalistes et les agents de la Ville.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

PÔLE ÉVÉNEMENTIEL

ÉLODIE BOURY
03 86 72 43 09



LES MOYENS HUMAINS

Catégorie A : 1 agent
Catégorie B : 1 agent
Catégorie C : 1 agent (Équivalent Temps Plein : 0,80)
TOTAL : 3 agents (ETP : 2,80)

LES MOYENS FINANCIERS

Charges à caractère général (011) : **228 126 €**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- **LES ÉVÉNEMENTS** pré-existants au calendrier des fêtes et animations ont été confortés : foire Saint-Martin, Fête de la musique.
- **LES COÛTS** ont été optimisés pour maintenir l'offre annuelle.
- **RETOUR** de Fleurs de vigne sur les Quais de l'Yonne.
- **UN PROGRAMME** d'animations et de valorisation des quais de l'Yonne a été lancé.



SES MISSIONS

- Organiser les manifestations et animations de type festives et populaires de la Ville d'Auxerre.
- Assurer le suivi, la coordination et la communication d'événements portés par des organisations auxerroises, en général associatives.
- Centraliser les informations des événements initiés par la Ville et assurer la coordination des manifestations organisées sur l'espace public.

EN CHIFFRES

1 500
convives aux repas de l'amitié

30 000
personnes à Fleurs de vigne

20 000
personnes à la foire Saint-Martin

10 000
personnes aux Fêtes du 13 juillet

10 000 à 15 000
personnes pour les animations sur les quais



VERS 2015

- **TRAVAILLER AVEC LES SERVICES TECHNIQUES POUR « NORMER » LES INTERVENTIONS ET LA PRÉPARATION DES ANIMATIONS.**
- **ÉVALUER LE MAINTIEN DE L'OFFRE GÉNÉRALE SELON LES NOUVEAUX MOYENS ACCORDÉS.**
- **REVOIR LE FORMAT DES FESTIVITÉS DE NOËL.**
- **MAINTENIR UNE ACTIVITÉ ACCEPTABLE SUR LES QAIS.**
- **REVOIR L'ORGANISATION DES OPÉRATIONS SELON LA NOUVELLE MUTUALISATION DES SERVICES.**